
UC-NRLF
$B 302 328


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

Hommage de l'auteur

THÉODORE DE BÈZE

A LAUSANNE

ÉTUDE

PAR

AUGUSTE BERNUS



LAUSANNE
GEORGES BRIDEL & Cie ÉDITEURS
1900

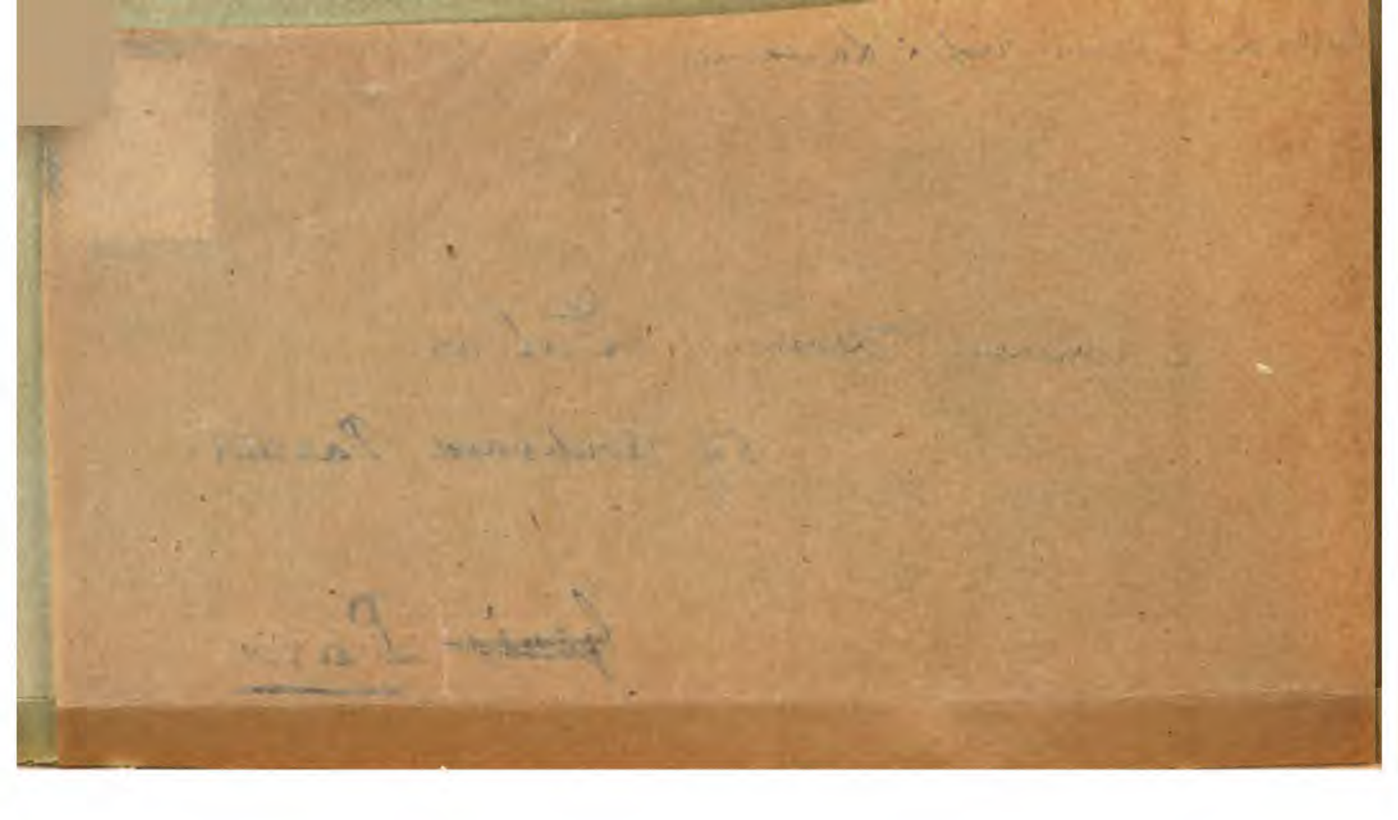
Reçu le 3 janvier 1900

Envoi de A. Bernus, prof. à Lausanne.

Monsieur Théophile Dufour.

59 Boulevard Pasteur

~~Genève~~ Paris



THÉODORE DE BÈZE

A LAUSANNE



THÉODORE DE BÈZE

À LAUSANNE

ÉTUDE

PAR

AUGUSTE BERNUS



LAUSANNE

GEORGES BRIDEL & Cie ÉDITEURS

1900

LAUSANNE. - IMP. GEORGES BRIDEL & CIE

THÉODORE DE BÈZE

A LAUSANNE[1]

Il y aura dans quelques années trois siècles que mourait, chargé d'ans et de gloire, l'homme auquel, après Calvin, les Eglises réformées de l'Europe, spécialement celles de Genève et de France, doivent le plus de reconnaissance, et que cependant elles connaissent très imparfaitement. C'est une figure singulièrement intéressante et aux aspects variés que celle de Théodore de Bèze. Humaniste de talent, il occupe sans conteste une des premières places dans la versification latine, si fort en vogue de son temps et qu'il cultiva toute sa vie, et sa prose latine est d'une aisance, d'une netteté et d'une finesse remarquables ; le grec, qu'il enseigna pendant bien des années, n'a

[1] Etude lue en abrégé à la séance d'ouverture des cours de la Faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud, le 12 octobre 1899, dans la chapelle de Martheray à Lausanne.

point de secrets pour lui ; il manie avec élégance sa langue maternelle, qu'il étudie en philologue, dont il se sert parfois avec bonheur comme poète et avec laquelle il remporta des succès oratoires éclatants. On le voit même composer en musique sans trop de maladresse. Dans ses œuvres si nombreuses, qui n'ont malheureusement pas été réunies et dont plusieurs sont difficiles à trouver, il fait preuve des dons et des connaissances les plus variés : tour à tour satirique plein de verve, polémiste très adroit bien que trop violent, historien exact, jurisconsulte, philosophe d'une orthodoxie aristotélicienne sans tare, exégète et critique précis, prédicateur et directeur de conscience, enfin théologien érudit, sans grande originalité, il est vrai, mais défendant avec habileté et popularisant la doctrine de son maître Calvin. Il a l'éducation, l'allure et l'aisance d'un homme du monde accompli. Les Conseils de Berne, de Zurich, de Genève, les chefs des huguenots le savent bien et usent volontiers de ses facultés remarquables dans les négociations délicates. Grâce à une correspondance dont l'étendue nous confond, il est un des hommes les mieux informés de l'Europe, et ses conseils politiques sont très appréciés. Enfin, pédagogue et homme d'école, non seulement il enseigne

toute sa vie avec une autorité reconnue de tous, mais il dirige et développe l'enseignement public de Genève avec une rare distinction.

Dans cette activité si considérable et si diverse il poursuit un but unique, que, pendant cinquante ans, il ne perd pas de vue un instant, et pour lequel tous ses travaux ne sont que des moyens : l'édification de l'Eglise. Ce n'est pas que, dans ce domaine, il ait innové ; il n'est pas un esprit créateur, et en matières ecclésiastiques comme en théologie il reste disciple fidèle de Calvin. Mais il lui a été donné de pouvoir consacrer une très longue carrière à conserver, à organiser et à développer ce que le génie puissant de Calvin avait fait naître. Sans doute, pour tous deux, leur notion de l'Eglise est intimément unie à une théologie dont, à la distance de trois siècles, nous discernons le particularisme doctrinal ; mais il serait injuste de ne voir que ce côté très réel d'étroitesse, et d'oublier les efforts persévérants, de Bèze surtout et de ses amis, pour réaliser une véritable alliance évangélique, dans laquelle ils réussirent à unir, à la fin du seizième siècle, les églises se rattachant aux confessions de foi helvétique, gallicane, des Pays-Bas, d'Angleterre, d'Ecosse et de di-

verses contrées d'Allemagne, tendant même une main trop constamment repoussée aux adhérents de la confession d'Augsbourg. Ce caractère d'universalisme, si rare alors, vaut la peine d'être relevé.

L'Eglise ainsi entendue est la préoccupation constante de Bèze ; c'est pour elle avant tout qu'il développe cette Académie de Genève, dont il a été le premier recteur, dont il fut l'âme pendant un demi siècle et dont il porta, parfois presque seul, le fardeau au milieu des circonstances les plus tragiques[1]. C'est lui qui pourvoit de pasteurs des centaines et des centaines de congrégations ; c'est lui qui est constamment sur la brèche, pour assurer leur bonne organisation et leur discipline, pour les sauvegarder contre les empiètements du pouvoir civil, pour défendre leur doctrine contre Rome, contre le luthéranisme étroit, contre les hérétiques de toutes sortes envers lesquels il se montre impitoyable. Il est, pour une grande partie de l'Europe protestante, le conseiller ecclésiastique en titre. Et c'est ce caractère qui fait de son immense correspondance,

[1] M. Charles Borgeaud, qui prépare avec tant de soin l'histoire de l'Académie de Genève, a publié déjà, dans le *Bulletin du protestantisme français*, février 1899, le remarquable chapitre consacré à Th. de Bèze.

encore en majeure partie inédite, une mine unique de renseignements. Si bien que je n'hésite pas à dire que nous ne connaîtrons suffisamment l'histoire des églises réformées dans la seconde moitié du seizième siècle que lorsque cette correspondance aura été publiée. Elle fera saisir toute l'étendue du rôle de Théodore de Bèze.

Laissez-moi relever encore une singularité de la destinée de ce vaillant ouvrier ; son nom assurément est célèbre, mais sa personne et son œuvre, dans la période la plus féconde de sa vie, sont en somme celles d'un inconnu. Je prouve cette assertion, qui a l'air d'un paradoxe, par quelques faits. Alors que vingt-cinq ans de vie lui étaient encore réservés, il a déjà, chose rare, son biographe : Bolsec lui consacre un venimeux pamphlet sous le titre de *Histoire de la vie, mœurs, doctrine et débordements de Th. de Bèze;* plus tard, en 1597, les jésuites de Paris célèbrent prématurément sa mort, huit ans trop tôt, et obligent Bèze à leur faire vertement sentir son existence par son *Beza redivivus*. Mais lorsqu'enfin, après une vie de lutte et de travail, le patriarche vénéré est descendu dans la tombe, son nom est souvent invoqué sans doute comme celui d'une autorité, mais aucune biographie ne raconte sa vie, si nous

exceptons un discours académique de son collègue Antoine de La Faye, — un fort petit esprit, aspirant à prendre sa succession. — Il faut attendre notre siècle pour trouver trois monographies sur Bèze, toutes trois en allemand. Vous pensez, ô candide lecteur, pouvoir enfin vous mettre au courant de ce qu'a été, de ce qu'a fait cet homme. Profonde erreur! L'une, celle de *Baum*, fort bien écrite et très documentée, consacre deux volumes et demi (1843-1852), remarquables en tous points, à la vie de son héros jusqu'à l'année qui précéda la mort de Calvin, c'est-à-dire jusqu'au moment où son rôle va devenir prépondérant; mais elle n'a pas été poursuivie au delà. Les deux autres, celle de *Schlosser* en 1809 et celle de *Heppe* en 1861, sont, à partir de ce même temps, d'une sécheresse et d'une insuffisance désespérantes. C'est au moment de la mort de Calvin que s'arrêtent, par une déplorable fatalité, les sources imprimées les plus sûres et les plus abondantes : l'*Histoire* si détaillée *des Eglises réformées de France* n'atteint pas cette année fatidique de 1564; l'*Histoire* si précise *du peuple de Genève* du regretté Amédée Roget la dépasse à peine ; le trésor épistolaire réuni par les éditeurs strasbourgeois de Calvin s'y termine naturellement.

Et cependant c'est durant une période de quarante ans que Bèze va être l'âme et le centre des églises réformées de l'Europe ; et il s'acquittera de cette tâche écrasante avec une vaillance et une habileté admirables. Or ces quarante années d'efforts et de luttes, nous ne les connaissons que d'une manière tout à fait fragmentaire. Et quand Heppe, pour excuser le petit nombre de pages qu'il lui consacre, caractérise cette longue période comme étant celle d'une activité plus paisible et plus silencieuse, il ne fait que souligner par cette phrase la naïveté avec laquelle nous prenons volontiers notre ignorance des faits pour une preuve de leur non-existence. Voilà pourquoi j'ai pu dire que Bèze nous est en grande partie inconnu.

Je n'ai ni la prétention ni le pouvoir de combler une telle lacune. Mais j'ai tenu à la signaler, heureux si je pouvais contribuer à susciter dans la jeune génération des hommes qui y travailleront, rendant par là à nos églises un service signalé [1]. Pour moi je voudrais aujourd'hui m'arrêter avec vous sur une

[1] C'est avec joie que nous avons appris qu'on s'en occupe à Genève. MM. *Eug. Choisy* et *Hipp. Aubert* font espérer la publication de la correspondance de Bèze avec Bullinger, et MM. *A. Cartier* et *Tronchin* celle des lettres adressées à Bèze que renferme la riche bibliothèque de Bessinges.

période plus facile à connaître de la vie de Théodore de Bèze, savoir les neuf années qu'il passa à Lausanne[1], années d'une singulière portée, car ce furent celles où Dieu le prépara à la tâche si importante qu'il lui réservait. C'est ce séjour dans notre ville qui explique comment, après une jeunesse qui ne faisait rien prévoir de semblable, Bèze put devenir d'abord, pendant cinq ans, l'auxiliaire indispensable de Calvin, déjà miné par la maladie, puis lui succéder, en sachant se montrer digne d'une mission si redoutable.

Bèze, professeur à Lausanne ; les ouvrages qu'il composa dans cette ville ; le cercle de ses amis ; enfin les circonstances qui amenèrent son départ ; tel est l'ordre que je me propose de suivre dans mon exposition.

[1] Ce sujet a été traité il y a bientôt soixante-dix ans par le doyen Bridel, dans le quarante-neuvième et dernier fascicule de ses *Etrennes helvétiennes*, 1831 (reproduit dans le *Conservateur suisse*, 2e éd., t. XIII, p. 244 à 258) ; dès lors beaucoup de documents nouveaux ont été publiés et permettent de reprendre ce sujet avec plus de précision et de détails.

I

Né le 24 juin 1519 à Vézelay, en Bourgogne, dans une famille de la petite noblesse, riche en enfants, dénommée *de Besze* (qui est l'orthographe originelle), *Théodore*, le cadet, n'a guère gardé de souvenirs du foyer paternel. Adopté avant l'âge de trois ans par un oncle célibataire, Nicolas de Besze, conseiller au parlement de Paris, qui se chargea de son éducation, il perdit peu de temps après son excellente mère[1]; mais il eut le bonheur d'être confié par son oncle, à partir de sa neuvième année, à un homme aussi remarquable par ses connaissances que par sa valeur pédagogique et sa bonté, dans la maison duquel il trouva une véritable famille; aussi célébrait-il dans la suite comme un jour de fête l'anniversaire de son entrée chez *Melchior Volmar*. Celui-ci,

[1] *Marie Bourdelot*, morte en 1522, à l'âge de trente-deux ans, déjà mère de sept enfants, dont Théodore était le dernier ; le père se remaria au bout de deux ans et eut au moins six enfants de sa seconde femme, *Perrette Triboulle*.

originaire de la Souabe, après avoir étudié et enseigné en Suisse, à Berne et à Fribourg, ainsi qu'à Tubingue, s'était fixé à Paris dès 1520, puis à Orléans en 1527, et enfin à Bourges vers 1530 ; sous les auspices de Marguerite de Navarre il y professait avec distinction les lettres anciennes, et recevait en même temps un petit nombre de pensionnaires d'élite, dont les moins fortunés lui servaient de sous-maîtres ; tels les deux jeunes Suisses *Conrad Gesner* et *Pierre Cholinus*, dont Bèze se souvint toujours avec reconnaissance. C'est au même Volmar que Calvin reconnaît être redevable de tout ce qu'il sait en fait de grec. Bèze reçut de cet humaniste distingué et de cet homme de cœur, avec une connaissance parfaite de l'antiquité classique, une éducation de tous points excellente ; aussi est-ce avec un cœur débordant de gratitude qu'il se plaît, en plusieurs de ses écrits, à lui rendre hommage.

Volmar s'était joint au mouvement religieux dont Le Fèvre d'Etaples avait été l'instigateur en France, et ses rapports avec l'Allemagne protestante avaient donné plus de précision à ses convictions évangéliques, qu'il communiqua à son jeune protégé. « Le plus grand de tes bienfaits, lui écrira plus tard celui-ci, c'est que tu as fait jaillir de la Parole de Dieu,

comme de la vraie source, pour m'en abreuver, la connaissance de la religion véritable. » Et encore, à la fin de sa vie, il rend à Dieu, dans son testament, « des grâces infinies de ce qu'il lui a plu, dès l'âge de seize ans, lui faire connaître cette vérité. »

L'âge de seize ans ! Cela nous reporte à l'année 1535, où la persécution croissante obligea Volmar à quitter Bourges pour l'Allemagne, où il acceptera un emploi à Tubingue. Il fallut le veto paternel pour empêcher l'élève de suivre dans sa retraite celui qu'il appelle « le fidèle précepteur et gouverneur de sa jeunesse, » et qu'il vénérait comme un père.

Dès lors bien des années se passent ; d'autres préoccupations viennent recouvrir la semence jetée dans ce jeune cœur. Son père destinant Théodore à la magistrature, il étudie la jurisprudence à Orléans, où ses talents, sa verve, son amabilité font de lui un des coryphées de la jeunesse académique. Les lettres ont pour lui beaucoup plus d'attrait que le droit, dont il prend cependant la licence à vingt ans. Mais à Paris surtout, où il s'installa ensuite, c'est la poésie, c'est l'amitié, ce sont des sentiments plus tendres, qui occupent toutes ses pensées. Distingué au physique, aimable, spirituel, doué de connaissances variées

et d'un réel talent littéraire, enrichi de deux bénéfices ecclésiastiques qu'un de ses oncles lui a procurés, Bèze vit dans la société des jeunes poètes de son temps comme s'il n'avait autre chose à faire qu'à couler la vie le plus doucement possible, en attendant les faveurs de la cour et le brillant avenir que de toutes parts on lui promet. Un de ses intimes d'alors, le poète érudit *Jacques Pelletier*, le dépeint en ces termes : « Homme heureux en dons de grâces, de nature et de fortune, et, qui est chose rare, estimé entre les hommes tel qu'il était ; bref, les perfections qu'il avait étaient si bien conjointes en lui et s'entredonnaient tel aide, qu'en toute compagnie, même des plus grands de Paris, il était bien vu, prisé et honoré. »

Il vient de remporter un vrai succès littéraire, par la publication, grâce aux presses de son ami Conrad Badius, d'un choix de ses poésies latines[1], dans le genre frivole de Catulle

[1] *Theodori Bezae Vezelii Poemata*. Lutetiae, Ex Officina Conradi Badii, 1548, in-8 de 100 pages. Ce recueil, fort différent des éditions postérieures des poésies latines de Bèze, a été reproduit dans notre siècle, avec une traduction française partielle par *Alexandre Marchand*. Paris, Liseux, 1879, in-16. M. *L. Maigron*, dans une thèse pour le doctorat ès lettres, a soumis les poésies de 1548 à un examen littéraire et philologique détaillé : *De Theodori Bezae poematis*, Lyon, 1898, in-8 de 111 pages.


AN · 29 ·
Vos docti docta præcingite tempora lauro:
Mî satis est illam uel tetigisse manu.

TH. DE BÈZE

et d'Ovide, ses modèles. Et cependant, en ce même Paris, les martyrs scellent de leur sang leur attachement à cet Evangile, dans lequel Bèze continuait à reconnaître, en théorie, la vérité. Sa conscience, il est vrai, se réveillait par moments, mais pour s'assoupir de nouveau, lorsqu'une maladie mortelle le mit tout à coup en face des réalités éternelles. Laissons-le raconter lui-même cette crise, qui allait transformer sa vie. Après avoir confessé à son cher maître Volmar, avec la plus touchante franchise, les écarts de sa jeunesse, il continue en ces termes : « Je rappellerai avec quelle miséricorde le Seigneur a pris pitié de moi. Car il m'infligea subitement une maladie si grave que je désespérais de vivre. Que devais-je faire, malheureux ! qui n'avais plus en perspective que le terrible jugement du Dieu de justice ? Bref, après d'infinies souffrances du corps et de l'âme, le Seigneur, prenant en pitié son serviteur infidèle, me consola de telle manière que je ne doutai pas du pardon qu'il m'accordait. Je me condamnai moi-même avec larmes, j'implorai sa grâce, je renouvelai mon vœu d'embrasser ouvertement son culte véritable, enfin je me consacrai tout entier à lui. Et c'est ainsi que la mort, qui m'était si vivement apparue, éveilla en moi, du sein de ma

léthargie spirituelle, l'aspiration à la vie véritable, et que la maladie devint pour moi l'origine de la santé. Telle est la puissance admirable du Seigneur, qui d'un même coup abat et relève, blesse et guérit. Aussi, dès qu'il me fut possible de quitter le lit, rompant toutes mes chaînes, je fais mes paquets, j'abandonne patrie, parents, amis, pour suivre Christ, et, exilé volontaire, je me rends, avec ma femme, à Genève, où j'arrivai le 24 octobre 1548. »

La première chose qu'il fit fut de demander à l'Eglise la bénédiction de son union clandestine, contractée depuis cinq ans, avec *Claude Denosse*[1], jeune fille honorable mais de condition inférieure; elle fut pour lui, nous le verrons, une femme excellente. Remarquons que *Jean Crespin* et *Laurent de Normandie*, les deux amis que Bèze avait tenu à prendre autrefois comme témoins de son engagement, se réfugièrent eux aussi à Genève la même année. Après la fuite de Bèze un procès lui fut intenté en 1549, et le parlement de Paris, le 31 mai 1550, le condamna à être brûlé en effigie, comme hérétique fugitif. Un autre ami, le savant imprimeur *Conrad Badius*, beau-frère

[1] Ou *d'Esnoz*, comme écrit Bèze dans son testament.

de Robert Estienne, impliqué dans le même procès, s'expatria à son tour.

A Genève, l'arrivée de Bèze, entouré d'une gloire littéraire naissante, fut une grande joie pour Calvin, qui l'avait connu enfant chez Volmar, et qui l'apprécia tout de suite à sa valeur. Son estime et son affection ne feront que grandir avec les années ; écoutez plutôt le témoignage que le réformateur, si réservé et si maître de sa plume, lui rend en 1551, dans une lettre à M[me] de Cany, la sœur de la fameuse duchesse d'Etampes : « Il a reçu de Dieu des grâces excellentes, et il les fait tellement valoir au profit commun de l'Eglise, que c'est vraiment une perle.... Tous ceux qui ont en recommandation l'honneur de Dieu aiment et prisent cet homme comme un trésor. »

Mais ce n'était pas tout que d'être à Genève; il fallait vivre et se créer des ressources, car sa famille lui refusait tout secours. Bèze projetait une association avec son ami *Jean Crespin,* pour fonder une imprimerie savante, qui manquait encore à cette ville. Mais il voulait revoir d'abord son vieux maître Volmar et s'éclairer de ses conseil paternels ; il se rendit, en août 1549, à Tubingue. C'est pendant ce voyage que Viret, qui avait fait la connaissance de Bèze depuis quelques mois, entrevit

la possibilité de fixer à Lausanne un homme si bien doué.

Seule alors, en pays de langue française, cette ville possédait une école de théologie protestante, où les trois langues savantes étaient enseignées; les étudiants y accouraient de toutes parts. Or la chaire de grec, que le savant *Gesner* avait inaugurée jadis, était vacante. Depuis quelques mois son dernier titulaire, *Jean Ribit*, ayant été appelé à occuper celle de théologie, *François de Saint-Paul*, puis *Quintin Le Boiteux*, y avaient successivement été nommés, puis appelés à d'autres fonctions. Mais, au moment de s'adresser à Bèze, un scrupule touchant se présente à l'esprit de Viret: Calvin sera privé d'un collaborateur précieux! Il lui écrit: « En m'entretenant avec Bèze j'ai voulu m'informer s'il serait disposé à consacrer ses forces à quelque fonction ecclésiastique, ou mieux encore à quelque enseignement littéraire. Sa réponse ne m'a pas enlevé tout espoir, pourvu que tu joignes tes exhortations aux nôtres; ce que je te demande instamment. Car je ne doute pas qu'il ne puisse sous peu être employé ici d'une manière très utile. Il serait un grand lustre pour notre école, et un ouvrier de choix pour les tâches les plus importantes et les plus diver-

ses. Je me rends compte combien l'assistance et le commerce d'hommes de ce mérite doit te réjouir ; mais je sais que le bien de l'Eglise te tient encore plus à cœur. » Calvin se rendit sans hésiter au désir de son ami : « De Normandie pourrait attester la fidélité avec laquelle je me suis employé déjà à vous livrer Bèze ; j'ai insisté auprès de lui presque jusqu'à en être importun. Lorsqu'il sera revenu je ne cesserai de l'encourager.... Je considérerai le bien de l'Eglise sans penser à moi. »

A son retour Bèze accueillit ces ouvertures, mais non sans quelque hésitation ; il n'était pas sûr que sa santé ébranlée lui permît de suffire à la tâche ; en outre, il tint, dans un entretien intime avec ses futurs collègues et avec les pasteurs de Lausanne, à leur soumettre un scrupule qui l'honore : il se demandait si ses poésies latines trop libres, que maintenant il regrettait vivement, ne jetteraient pas un blâme sur l'église au service de laquelle il entrerait. Il n'accepta que lorsqu'on l'eut rassuré. Il ne savait pas alors à quel point cette franchise devait lui être utile plus tard ; en 1555, des gens, envieux de sa gloire et de l'éclat qu'il donnait à l'Académie, crurent lui porter un coup droit en dénonçant à Berne ses *Juvenilia* ; mais il leur fut répondu

qu'on était depuis longtemps au courant, par le coupable lui-même ; ce fut un coup d'épée dans l'eau. Au nombre de ces ennemis était l'imprimeur et poète *Guérout*, son concurrent malheureux dans la traduction des Psaumes, qui, l'année précédente, avait été à ce sujet en guerre avec Bèze, et dont le Conseil de Genève avait supprimé un écrit, de même que la réplique de Bèze. Je soupçonne cet adversaire de ne pas être étranger à la réimpression clandestine, faite à Lyon, sans indication d'année, du recueil des poésies incriminées de Bèze.

Mais revenons à l'année 1549. Viret, délégué par la Classe de Lausanne, se rendit en octobre à Berne, pour proposer au Conseil la nomination de Bèze à la chaire de grec. La réponse fut favorable ; le 6 novembre il était nommé. Trois jours après il apposait, à Berne, sa signature aux articles de la Dispute de 1528, articles que, d'après une décision récente, tous les pasteurs et professeurs du pays de Vaud devaient signer. Il entra en charge quelques jours plus tard. De Neuchâtel, Farel écrivait à Calvin : « Je félicite la ville de Lausanne d'avoir obtenu Bèze, » exprimant par là le sentiment unanime de la Suisse évangélique.

Le nouveau professeur se mit courageusement à l'œuvre, et se fit promptement appré-

cier. Haller, en 1551, écrivant à Bullinger, parle de lui comme du « premier par sa science de tous les professeurs de Lausanne. » Aussi contribua-t-il plus que tout autre à donner à l'Académie l'éclat exceptionnel dont elle brilla pendant une courte période, éclat qu'il m'est doux, en fils reconnaissant de cette *alma mater*, de rappeler ici.

La tâche qui incombait à Bèze l'avait effrayé dès l'abord, à cause de la surcharge du programme. « J'apprends, écrivait Calvin à Viret, que les élèves sont presque écrasés par la quantité des leçons ; si l'on pouvait obtenir de Berne le retranchement de deux leçons de l'après-midi, Bèze suffirait plus facilement aux autres. » — Les plaintes au sujet du surmenage, comme vous voyez, ne datent pas d'hier. — Nous ne savons si le professeur de grec avait des leçons à donner dans le collège inférieur, et si peut-être on en diminua le nombre ; quant à l'Académie, le programme de cette chaire, d'après la loi scolaire [1], comportait deux leçons par jour ; dans la première, à 6 heures en été, à 7 en hiver, il

[1] H. Vuilleumier, *L'Académie de Lausanne ; esquisse historique*, 1891, p. VI. Le même auteur nous apprend que la loi datait du 27 août 1547. (*Revue de théologie et de philosophie*, novembre 1899, p. 537.)

interprétait alternativement un orateur (Démosthène ou Isocrate) et un poète (Homère, Pindare, Sophocle ou Euripide); la seconde, à midi, roulait en général sur Platon. Les cours se donnaient *à la clergé;* selon le plus compétent et le plus aimable de nos érudits, — j'ai nommé M. Herminjard, — cette appellation correspondait à l'ancienne *maison du chapitre*, sur l'emplacement de laquelle a été construit le bâtiment actuel du Grand Conseil. Ce ne fut qu'après le départ de Bèze, en 1562, que le collège fut installé au *château de Menthon*, près la porte de Couvaloup.

Nous sommes malheureusement peu renseignés sur l'enseignement et les travaux philologiques du nouveau professeur; nous verrons au bout de peu d'années les préoccupations d'ordre religieux et théologique l'accaparer entièrement. Rappelons cependant que, en 1554, à l'instigation de Robert Estienne, il publia des remarques sur la prononciation de la langue grecque. Ce sujet était très vivement débattu au seizième siècle, et longtemps après, d'un côté par les adhérents des Grecs qui avaient porté en occident la connaissance de cette langue et, avec elle, la prononciation des Hellènes modernes (dite l'*itacisme*); et de l'autre, par les humanistes de l'école d'Erasme.

Bèze étudie la question en détail, avec indépendance et une grande modestie. Il a sur plus d'un point ses idées à lui, qui ne sont pas d'accord avec la prononciation qu'il a apprise en France et dont on use à Lausanne, à laquelle cependant il se conforme dans ses leçons: « Loin de moi, écrit-il à Robert Estienne (1er octobre 1554), d'établir des règles pour les autres ; je voudrais plutôt pousser à le faire ceux dont il est juste que le jugement et l'authorité tranchent toute cette controverse. Je suis si loin de vouloir briller en ce point par des innovations, que ceux qui m'entendent journellement peuvent attester que, en dépit de mon sentiment personnel, j'employe la prononciation que nous avons autrefois apprise aux écoles[1]. »

Notons aussi que, dès 1551, on savait à Bâle, dans l'entourage d'Oporin, que Bèze s'occupait de Diodore de Sicile. Cinq seulement, des quarante livres que devait compter la célèbre *Bibliothèque historique* de cet écrivain, avaient été imprimés jusque-là en grec ; Bèze en possédait dix autres en manuscrit, qu'il se propo-

[1] *Alphabetum græcum ; addita sunt Theodori Bezæ Scholia, in quibus de germana græcæ linguæ pronuntiatione disseritur.* Genevæ, Rob. Stephanus, 1554, in-8°.

sait de publier[1] ; il en avait traduit une partie en latin, de même que de Dion Cassius. C'est néanmoins à Henri Estienne que reviendra la gloire de publier l'édition princeps de Diodore, à Genève, en 1559. La même année paraîtra à Bâle une nouvelle traduction latine de cet auteur, sous les auspices de Castalion. Déjà en 1554, Amyot, disciple de Volmar comme Bèze, publiait à Paris la traduction française de quelques livres du même historien. On voit que, en s'occupant de Diodore, notre helléniste de Lausanne était bien dans le courant de la philologie contemporaine. Mais d'autres occupations vont reléguer ces travaux à l'arrière-plan, si bien que Bèze n'en publiera rien, et que le souvenir même s'en effacera.

Le traitement annuel de Bèze à Lausanne comportait, outre le logement[2], 200 florins,

[1] Voyez Lycosthenes, *Elenchus scriptorum omnium*. Basileæ, per Jo. Oporinum, 1551, in-4°, col. 237 et 1029. — A ce sujet se pose une question dont nous n'avons pas la solution : D'où Bèze tenait-il, en 1551, le texte encore inédit de dix livres de Diodore ; est-ce le même texte que celui que Henri Estienne, avec qui Bèze était en relation, publiera huit ans plus tard ? Estienne, dans son édition, ne donne aucune indication sur les manuscrits où il a puisé son texte. Wesseling assure que ce dernier est basé sur deux manuscrits de Clermont, mais corrigés d'après quelques autres restés inconnus.

[2] Une maison d'un des anciens chanoines, à côté de la

plus 2 muids de blé et 2 tonneaux de vin. Mais ces dernières prestations en nature n'étaient livrées que lorsque le grenier public était bien garni, et non dans les temps de disette, où l'on en aurait eu le plus besoin. « Nous ne recevons rien, écrit-il à son ami Bullinger en février 1556, des produits de l'année, tels qu'on en donne aux bourgeois ; il nous faut tout payer comptant au marché. » Or l'été précédent avait été déplorable ; en juillet il avait neigé très bas dans la montagne, au grand détriment des troupeaux ; les récoltes furent mauvaises; aussi bientôt le char de vin se vendait-il 10 écus au lieu de 3 l'année précédente ; un an après le blé montait de 13 sous à 28 et même 30. Ces fluctuations dans les prix bouleversaient les petits budgets. Mlle de Bèze, comme on disait alors, dut souvent s'ingénier pour nouer les deux bouts ; quelques pensionnaires aidaient à faire marcher le ménage. Notons que le prix ordinaire de pension, pour un jeune homme traité largement, était de 20 couronnes par an.

La chaire de grec n'était pas seule à bénéfi-

cathédrale, fut affectée en 1540 au logement du professeur de grec. C'était alors Ribit; si celui-ci, devenu professeur de théologie, l'occupait encore, ce sera sans doute une habitation analogue, dans le même quartier, qu'on fournit à Bèze.

cier des talents et de l'activité du jeune professeur; en 1552, on lui confie pour deux ans, selon l'usage, l'honneur et la charge du rectorat. Ce n'était pas une sinécure. Dès l'abord, la mort de son collègue *Quintin* l'oblige à se charger du séminaire des « douze écoliers de Messieurs » de Berne, jusqu'à la nomination du successeur du défunt, en la personne d'*Eustache Du Quesnoy*, le médecin. Mais c'était spécialement la période des examens, — supplice mutuel des maîtres et des disciples, alors comme aujourd'hui, — qui donnait fort à faire au recteur consciencieux, responsable de la bonne marche de l'école dans son ensemble. *Hotman*, le professeur de latin, excusant son collègue Bèze, dans une lettre à Calvin (22 octobre 1552), pour le retard de la traduction en latin de quatre discours du réformateur dont il s'était chargé, lui dit : « S'il avait été possible à Bèze, au travers d'occupations en nombre incroyable, de t'écrire, il l'eût fait de grand cœur ; il m'en a chargé à sa place. Pendant dix jours entiers, pour le moins, tous les étudiants sans exception vont être interrogés et appelés à rendre compte de leurs études, de sorte qu'il peut à peine respirer, chargé de tant d'affaires, dont le nombre, joint au travail assidu de ses leçons, l'écrase. »

Des examens d'un autre genre, moins absorbants, n'en amenaient pas moins à notre recteur de gros ennuis. C'est, un jour, un cordelier albigeois en rupture de ban, qui, ayant obtenu en 1553 une pension de Messieurs de Berne, prétend à une place dans l'enseignement ; mais la composition latine que le recteur lui impose comme épreuve est à tel point grevée de solécismes, jusque dans la signature, — *per me Antonius*, — qu'il ne peut être question de l'employer. Du reste il se conduisit bientôt de telle façon que l'autorité dut le bannir avec menace du fouet. *Antoine Cathalan* (ou Cathelan), c'est son nom, est dès lors un ennemi juré ; revenu en France, il paie sa rentrée dans l'Eglise romaine, en 1554, par un pamphlet anonyme[1], dans lequel il donne essor à sa bile contre les évangéliques ; Calvin, Viret, Cordier, les pasteurs et professeurs de Lausanne, mais Bèze surtout, y sont couverts d'une boue monacale. A Lausanne on ne paraît pas s'en être autrement ému ; mais Cal-

[1] *Passevent Parisien respondant à Pasquin Romain, De la vie de ceux qui sont allez demeurer à Genève et se disent vivre selon la réformation de l'Evangile, au pays jadis de Savoye et maintenant soubz les Princes de Berne et Seigneurs de Genève ; faict en forme de dialogue.* 1556, in-16. Une édition postérieure a été réimprimée de nos jours, Paris, Liseux, 1875, in-16.

vin crut devoir lui faire l'honneur d'une brève réplique [1], probablement parce que le pamphlet, dans sa première édition, était dédié aux syndics de Genève. A trente ans de là Bolsec ne manquera pas de ramasser dans ce bourbier des calomnies contre Bèze.

C'est encore pendant son rectorat, en 1553, que Bèze fut chargé, de concert avec le pasteur *Valier*, d'acheter des livres pour une somme de 100 florins par an pour la bibliothèque; celle-ci avait été fondée, cinq ans auparavant, grâce à 3000 livres octroyées par le Conseil de Berne. Ce sont les modestes origines de notre Bibliothèque cantonale.

La discipline n'était pas toujours facile à maintenir parmi cette quantité d'étudiants de tout âge, venus des pays les plus divers, et qui, en 1558, l'année la plus florissante, attei-

[1] *Réformation pour imposer silence à un certain belistre nommé Anthoine Cathelan, jadis cordelier d'Albigeois. Par Jehan Calvin.* 1556. — Le cordelier riposta par une *Epistre catholique de la vraie et réelle existence du précieux corps et sang de notre Seigneur Jésus-Christ au saint sacrement de l'autel sous les espèces de pain et de vin, adressée aux seigneurs et syndics de Genève, pour faire response à icelle de Jehan Calvin.* Paris, Pierre Gaultier, 1556. — Un ami anonyme, peut-être Artus Désiré, vint encore à la rescousse, en vers cette fois : *Le double des lettres envoyées à Passevent Parisien par le noble et excellent Pasquin Romain, contenant en vérité la vie de Jehan Calvin.* Paris, Pierre Gaultier, 1556.

gnait le chiffre de sept cents. Quelques étrangers en particulier émettaient la prétention de se soustraire aux règlements académiques, auxquels, selon eux, seuls les étudiants jouissant d'une bourse devaient être astreints. Néanmoins la fermeté du recteur et de ses collègues l'emporta, et Hotman, devenu professeur à Strasbourg après l'avoir été à Lausanne, jugeait par comparaison la discipline universitaire beaucoup mieux observée dans cette dernière ville.

Une des grandes joies de Bèze était de s'occuper des jeunes Français qui, en nombre toujours croissant, venaient acquérir à Lausanne les connaissances nécessaires à la dangereuse mission d'évangéliser leur patrie ; c'était pour plus d'un, ils le savaient, la préparation au martyre [1]. Au printemps de 1552, pour répondre à la demande d'églises du Midi dépourvues de pasteurs, cinq de ces jeunes hommes étaient partis de Lausanne, avec l'approbation et les vœux de leurs professeurs et de l'Eglise ; l'un d'entre eux, *Pierre Navière,* avait habité chez Viret ; un autre, le bordelais *Bernard Seguin,* chez Bèze, tous deux leur ser-

[1] N'oublions pas que deux siècles plus tard, grâce au séminaire français d'Antoine Court, Lausanne aura de nouveau la gloire d'être une pépinière de martyrs.

vant de secrétaires. On devine l'angoisse qui s'empara de l'âme de leurs maîtres lorsque la nouvelle se répandit qu'ils avaient été arrêtés à leur passage à Lyon. Pendant près d'un an que dura leur procès, des démarches incessantes furent faites en leur faveur, et de nombreuses lettres de consolation et d'exhortation vinrent leur prouver combien l'on vivait avec eux à Lausanne et à Genève. Leur courage ne se démentit pas un instant ; on possède encore les interrogatoires, les confessions et les lettres dans lesquelles ils rendirent si fermement témoignage de leur foi. Après des alternatives d'espoir et de crainte, malgré l'énergique intervention du gouvernement bernois, ils furent brûlés en place publique le 16 mai 1553. La dernière parole qu'on entendit sortir du milieu des flammes fut le « Courage, mon frère ! » qu'ils s'adressaient mutuellement, et dont l'écho se répercuta dans des milliers d'âmes. Bèze consacra une touchante élégie latine au souvenir de ceux que l'*Histoire des martyrs* a consacrés sous le nom des « cinq étudiants de Lausanne ; » et, à Genève, le ministre *Louis Enoch* composa une *Tragédie des cinq escholiers exécutés à Lyon ;* nous ne savons s'il réussit dans son dessein de la faire représenter, en janvier 1558 ; elle ne paraît pas avoir été imprimée.

Ces cinq ne furent pas les seuls martyrs sortis de l'Académie de Lausanne, au temps où Bèze y enseignait. Si, à notre grand regret, nous ne possédons pas la liste des étudiants de cette époque, il nous est précieux de pouvoir retenir du moins quelques noms héroïques, tels que les suivants : *Claude Monnier*, d'Auvergne, instituteur à Lyon, y fut brûlé en 1551 ; l'ancien cordelier normand, *Jean Rabec*, évangéliste en Normandie et à Angers, fut mis à mort dans cette ville en 1556, ainsi que *Pierre Du Rousseau ; Nicolas Sertoire*, piémontais, brûlé à Aoste en 1557. Les martyrs bien connus *Jean-Louis Pascal* en Italie (1560), *Guy de Brès*, l'auteur de la Confession de foi des églises des Pays-Bas (1567), *Jean Le Maçon*, premier pasteur de Paris, puis à Angers (1572), périront plus tard, après un temps plus ou moins long de fidèle ministère ; il en est de même de *Ferrand, sieur d'Usson*, pasteur à L'Ile-Bouchard, et d'*Etienne de Longueville*, pasteur à Saint-Christophe (qui avait été régent au collège de Lausanne de 1550 à 1554), massacrés tous deux en Touraine, en 1562 ; leurs années d'études appartiennent à l'époque qui nous occupe. D'autres noms, bien qu'en dehors du cercle académique, n'intéressaient pas moins vivement Bèze et ses amis ; tel le

colporteur *Nicolas Nail*, dont nous aurons l'occasion de parler, et ce *Nicolas Du Chesne*, champenois, réfugié à Lausanne pour l'Evangile avec sa femme et un frère, qui rentra en France pour chercher plusieurs parents; arrêté à Gray, en Bourgogne, il y subit le martyre en 1555. Et nous n'avons mentionné que les confesseurs ayant habité Lausanne; mais combien d'autres, dont les souffrances et le courageux témoignage éveillaient dans cette ville la plus vive sympathie! Rappelons entre autres les cinq martyrs de Chambéry, que le gouvernement de Berne s'efforça en vain de sauver; ils furent du moins visités dans leur prison, en 1555, par un envoyé du Conseil, qu'accompagnait un étudiant de Lausanne, dont les initiales seules, J. G., nous sont connues. Nous aurons l'occasion bientôt de rappeler les nombreux martyrs de Paris en 1557 et et 1558, au sort desquels Bèze s'intéressa si activement. Vous le voyez, chacune des années de son professorat à Lausanne, illustrée par de telles morts, lui rappelait, — ce que nous risquons trop d'oublier, — combien c'est une chose sérieuse de se réclamer de l'Evangile de Christ[1].

[1] Un jeune collègue de Bèze, *Jean Tagaut*, dont nous parlerons plus loin, composa en l'honneur des martyrs un poème

Annonçant à Bullinger la mort héroïque du jeune avocat au parlement de Dôle, *Paris Panier*, arrêté au moment ou il allait se retirer en Suisse, puis décapité le 7 avril 1554, malgré l'intervention des magistrats de Zurich, Bèze s'écriait : « Que Dieu nous accorde pareil courage s'il voulait qu'à notre tour nous signions sa vérité de notre sang. »

latin, que Crespin inséra en 1556 en tête de son *Histoire des martyrs* ; en 1570 Simon Goulard y joignit une traduction en vers français.

II

Peut-être tel d'entre ses élèves dont nous venons de rappeler le souvenir avait-il été au nombre des étudiants qui, en 1550, représentaient devant une grande assistance, sur la place de la Palud[1], selon l'habitude, ou peut-être cette fois dans la cathédrale, la *Tragédie française du sacrifice d'Abraham*, composée à cet effet par Théodore de Bèze. Celui-ci avait, comme il l'explique dans sa préface, trouvé dans ce sujet « un exemple suffisant, non seulement pour enhardir, mais aussi pour rendre invincibles les plus faibles et découragés. » Le temps me fait défaut pour m'arrêter sur cette œuvre intéressante, « la meilleure des poésies que Bèze ait écrites en français, » au jugement de Sayous. « C'est en somme, dit M. Lenient, un mystère ramené aux proportions du drame antique, avec un prologue et des chœurs dont l'auteur a su tirer, avant Racine, un effet parfois vraiment puissant. » « Elle devrait être

[1] Elle offrait plus d'espace alors, n'ayant pas encore la vaste fontaine que nous connaissons, qui ne fut installée qu'en 1557.

dans toutes les mains protestantes, écrit à son tour Marc-Monnier, car on y trouve à la fois la naïveté des mystères, les qualités d'une œuvre d'art et une véhémente prédication[1]. »

Cette pièce eut un grand succès ; jouée dans beaucoup de villes protestantes, réimprimée souvent, à partir de la première édition sortie des presses de Badius à Genève en 1550, elle fut mise à la portée des nations étrangères par des versificateurs contemporains, qui la traduisirent en italien, en allemand, en anglais et deux fois en latin. A défaut de la pièce elle-même, qui, dans notre siècle, a été réimprimée à Genève en 1856 par les soins de Gaullieur et en 1874 par Fick, de même qu'à Nice en 1880 grâce à Léon Pilatte, vous avez pu lire récemment l'analyse détaillée qu'en a donnée M. Warnery[2]. Néanmoins je ne résiste pas à la tentation de vous répéter quelques vers du naïf prologue qui charma nos aïeux :

[1] A. Sayous, *Etudes littéraires sur les écrivains français de la Réformation*, 2e éd., I, p. 279 et suiv. ; Lenient, *La satire en France*, nouv. éd., II, p. 294 et suiv. ; Marc-Monnier, *Genève et ses poètes*, p. 106 et suiv. Voyez aussi les *Histoires littéraires* de la Suisse romande, de MM. Rossel, I, p. 351 et suiv. et Ph. Godet, p. 103 et suiv. ; Gaullieur, *Etrennes nationales*, t. II, 1854, p. 15 et suiv.

[2] *Au foyer romand*, Etrennes littéraires pour 1895, p. 33 à 59.

Dieu vous gard' tous, autant gros que menus,
Petits et grands, bien soyez-vous venus.
Long temps y a, au moins comme il me semble,
Qu'ici n'y eut autant de peuple ensemble.
Que plût à Dieu que toutes les semaines
Nous puissions voir les églises si pleines !
Or ça, messieurs, et vous dames honnêtes,
Je vous supplie d'entendre mes requêtes :
Je vous requiers vous taire seulement.
. . . .
Or doncques, peuple, écoute un bien grand cas :
Tu penses être au lieu où tu n'es pas ;
Plus n'est ici Lausanne, elle est bien loin ;
Mais toutesfois, quand il sera besoin,
Chacun pourra, voire dedans une heure,
Sans nul danger retrouver sa demeure.
Maintenant donc ici est le pays
Des Philistins. Etes-vous ébahis ?
Je dis bien plus ; voyez-vous bien ce lieu ?
C'est la maison d'un serviteur de Dieu,
Dit Abraham, celui-même duquel
Par vive foi le nom est immortel.

La préface vaut aussi la peine d'être lue, non seulement pour la manière dont l'auteur rembarre l'orthographe phonétique, — vieillerie qui nous fut prônée naguère comme une grande découverte, — mais encore pour un renseignement que Bèze nous donne sur lui-même : « Je confesse que de mon naturel j'ai toujours pris plaisir à la poésie, et ne m'en puis encore repentir ; mais bien ai-je regret d'avoir employé ce peu de grâce que Dieu m'a donné

en cet endroit, en choses desquelles la seule souvenance me fait maintenant rougir. (Il s'agit encore des *Juvenilia.*) Je me suis donc adonné à telles matières plus saintes, espérant de continuer ci-après ; mêmement en la translation des Psaumes, que j'ai maintenant en main. »

Ces derniers mots nous révèlent qu'alors déjà, en 1550, Bèze travaillait à sa traduction des Psaumes en vers français. Les Psaumes ont occupé une grande place dans sa vie religieuse ; il a écrit sur plusieurs d'entre eux en français des méditations pratiques ; il les a tous traduits en vers latins, puis les a paraphrasés en prose, avec sommaires, dans la même langue, paraphrase et sommaires qu'il a ensuite donnés en français. Quant à leur usage liturgique, qui nous importe surtout ici, Bèze a raconté lui-même, en 1579, dans l'argument ou sommaire du Psaume 91e, l'impression ineffaçable qui lui est restée de l'audition du chant de ce Psaume, dans le premier culte public auquel il assista à Genève : « Il y a trente et un ans, dit-il[1], que par la grâce de Dieu j'ai quitté ma patrie et tout ce que je possédais pour servir

[1] *Psalmorum Davidis et aliorum prophetarum libri V, argumentis et latina paraphrasi illustrati, ac vario carminum genere latine expressi. Theodoro Beza Vezelio auctore.* Genevæ, 1579, in-8.

Christ en liberté. Or il arriva, lorsque j'entrai pour la première fois dans une assemblée chrétienne publique, que l'on chantait ce Psaume; je me sentis à tel point fortifié par ce chant, comme si j'entendais Dieu lui-même s'adressant directement à moi, que dès lors il est resté gravé dans mon cœur; et je puis attester devant Dieu que j'en ai reçu un admirable soulagement dans la maladie et la souffrance, non seulement lorsque je fus atteint de la peste trois ans plus tard, ou lorsque ce mal s'attaqua à ma famille (ce qui arriva à quatre reprises), mais encore dans d'autres très graves épreuves. » Voici quelques-uns des vers de ce Psaume, qui lui a été si fort au cœur comme s'appliquant directement à lui :

Qui en la garde du haut Dieu
Pour jamais se retire,
En ombre bonne et en fort lieu
Retiré se peut dire....
Si que de nuit ne craindras point
Chose qui espouvante....
N'aucune peste cheminant
Lorsqu'en ténèbres sommes,
Ne mal soudain exterminant
En plein midi les hommes.

. . . .

Car voici que Dieu dit de toi :
D'ardent amour m'honore;
Garder et secourir le dois,
Car mon nom il adore.

S'il m'invoque, l'exaucerai.
Aussi, pour le défendre
En dur temps avec lui serai ;
A son bien veux entendre.

Ce psaume, chanté à Genève, était un de ceux, au nombre de quarante-neuf, que Clément Marot avait naguères mis en vers. C'était là tout ce que les églises françaises possédaient en fait de cantiques. Or on sait la grande importance que Calvin attachait au chant comme élément du culte. Connaissant les talents poétiques de son jeune ami, le réformateur insista dès l'abord pour qu'il entreprît de donner à l'Eglise les cent et un psaumes qui manquaient encore. Il lui tardait de mettre les fidèles en possession de ces nouveaux trésors. Si grande était sa hâte, qu'il les tirait un à un du poète. « Si quelques psaumes sont prêts, écrivait-il à Viret le 24 janvier 1551, que l'on n'attende pas la suite. Prie donc Bèze de m'en envoyer quelques-uns par le premier courrier. »

Au cours de la même année les presses de Jean Crespin publiaient, avec privilège du Conseil de Genève pour trois ans, *Trente-quatre Psaumes de David, nouvellement mis en rime françoise, au plus près de l'hébreu, par Théodore de Bèze, de Vezelay en Bourgogne.* Les années suivantes, trop chargées, ne permirent

à l'auteur qu'une adjonction de sept nouveaux psaumes. Ce sera à Genève que le poète trouvera le loisir nécessaire pour achever son œuvre, commencée à Lausanne. Ce ne fut en effet qu'en 1562 que parut enfin au complet ce psautier de Marot et Bèze, qui devait servir pendant trois siècles au culte, non seulement de toutes les congrégations de langue française, mais encore, par d'innombrables traductions sur le même rythme, à celui de toutes les églises réformées[1].

Ajoutons à ce propos un détail qui nous intéresse, savoir qu'à Lausanne, dès 1552, plusieurs des psaumes de Bèze furent mis en musique par un réfugié de Rouen, *Guillaume Franc*, chantre de la cathédrale; ces mélodies, chantées pendant quelques années dans les églises de notre ville, ne purent lutter contre celles composées à Genève par Louis Bourgeois, qui ont prévalu.

Le petit volume de 1551 porte en tête une remarquable dédicace en vers « à l'Eglise de notre Seigneur. » En voici le commencement :

[1] Rappelons les beaux travaux qui de nos temps ont traité en détail ce sujet: Félix Bovet, *Histoire du psautier des Eglises réformées*, Neuchâtel, 1872. O. Douen, *Clément Marot et le psautier huguenot*. Paris, 1878, 2 vol. On fera bien de ne pas négliger les compléments et corrections apportés à ce dernier ouvrage par M. Théophile Dufour dans le compte

Petit troupeau, qui en ta petitesse
Vas surmontant du monde la hautesse ;
Petit troupeau, le mépris de ce monde,
Et seul trésor de la machine ronde ;
Tu es celui auquel gît mon courage
Pour te donner ce mien petit ouvrage.

Je ne poursuis pas, malgré mon envie, mais je retiens du moins ces vers de la fin, qui nous mettent en face du lac et des montagnes :

Quant est de moi, tout petit que je suis,
Je veux louer mon Dieu comme je puis.
Témoin sera mainte froide montagne
De ce mien zèle ; et parmi la campagne,
Lac genevois, tes rives écumeuses
Bruiront de Dieu les louanges fameuses ;
Et du Très-Haut le nom parmi les nues
Retentira dans les Alpes cornues.

Au point de vue littéraire ces derniers vers ne sont certes pas des meilleurs ; mais notre époque s'offusque davantage de leur pauvreté comme expression pittoresque. C'est, je crois, tout ce que Bèze a jamais su dire sur notre lac et les montagnes. Du reste, le sentiment de la nature semble lui manquer absolument ; ce qui n'était pas le cas de tous ses contemporains.

Au milieu de ces occupations multiples la

rendu développé qu'il en a donné dans la *Revue critique*, 31 janvier et 7 février 1881.

santé de Bèze restait chancelante. Dans une lettre à Bullinger (janvier 1552), il se plaint de la fréquence d'un catarrhe, qui ne lui laisse pas même la force de dicter ; l'irritation finit par se concentrer sur une molaire. « N'en pouvant plus supporter la douleur, raconte-t-il, je fis venir un chirurgien pour l'arracher ; mais le maladroit brisa la dent et me blessa grièvement la mâchoire, me causant des souffrances encore plus vives. » — Les dentistes de Lausanne feraient mieux aujourd'hui, sans doute!

Mais ce n'étaient là que bagatelles en regard de la peste. Celle-ci apparaissait fréquemment au seizième siècle ; aussi un modeste hôpital avait-il été établi au Pré-du-Marché, sous l'invocation de Saint-Roch, pour ceux qui en étaient atteints ; en 1550 il fut transféré à Bellevaux. Dès 1543 le Conseil de la ville avait promulgué des *Estatuts et ordonnances* pour temps de peste, et nommé un médecin officiel, en la personne de Jacques Blécheret, assisté d'un chirurgien ou barbier des pestiférés et d'un marron ou croque-mort. Au milieu d'avril 1551, l'épidémie apparut à nouveau et sévit promptement avec une violence inaccoutumée. La servante du pasteur Valier en meurt la première, et, selon la coutume, le ministre

et toute sa famille sont condamnés à une sévère réclusion ; mais déjà trois maisons voisines sont infectées, les jours suivants, en Saint-François ; d'autres bientôt, dans tous les quartiers. Les familles académiques semblent spécialement atteintes ; du moins ce sont leurs deuils que les correspondances du temps signalent coup sur coup. *Mathurin Cordier*, le principal du collège, voit mourir un de ses pensionnaires ; plusieurs réfugiés ont le même sort. Le flamand *Antoine Schorus* (Van Schore), philologue émérite, que la persécution avait chassé de Heidelberg, où il enseignait avec distinction au Pædagogium, avait donné un cours à Lausanne et allait être nommé professeur à Berne, lorsque la peste l'enleva avec sa femme et sa fille. *Jean de Bétencourt* est enterré en un même jour avec sa femme, laissant deux orphelins ; c'était un pasteur chassé du pays de Montbéliard par les troubles de l'Intérim, de même que son collègue *Dominique de Brussy ;* ce dernier avait trouvé un emploi à Lausanne, probablement au collège ; sa femme, vénérée pour sa piété, y avait créé une école de jeunes filles ; les deux époux sont moissonnés, et Viret a une peine incroyable à trouver une nourrice qui, pour un énorme salaire, consente à se charger du pauvre petit

enfant des pestiférés. Du reste le vaillant Viret, auquel une fille naîtra au travers de ces désastres, est accablé de besogne ; il doit pourvoir aux besoins de nombreuses familles dans la plus affreuse misère ; et son collègue Valier ne peut le seconder, car il est derechef condamné à la réclusion ; une nouvelle servante, qu'il vient d'engager, a été saisie de la peste, alors qu'elle travaillait au jardin, à côté de la maison de Viret.

Bèze va nous apprendre quel était dans la ville l'état des esprits au début de l'épidémie. « Notre école, écrit-il à Calvin le 20 avril, n'est pas encore entièrement vide, et nous avons décidé de ne pas quitter notre tâche, aussi longtemps qu'elle nous sera possible. Mais toute occasion est bonne pour détourner les gens, tels qu'ils sont presque tous ici, des choses bonnes et nécessaires ; combien plus quand la peur de la mort s'en mêle ! Et comment ne la craindraient-ils pas, ceux qui vivent de telle sorte qu'ils ne sauraient bien mourir ? » Lorsqu'une maison est suspecte, aucun des habitants n'en peut sortir et il n'y a d'aide à attendre de personne. Aussi Bèze fait-il proposer au père d'un de ses pensionnaires de lui renvoyer celui-ci ; « car, ajoute-t-il, tels que sont nos gens, s'il lui arrivait

quelque chose, je ne pourrais lui procurer aucun secours, sauf de le consoler à l'article de la mort. Car il n'y a ici nulle humanité, sans même parler de piété et de charité.... Pour ce qui me concerne, grâce à Dieu, je puis ne penser qu'à ma tâche, que, vivant, j'espère ne pas abandonner. Viret est presque le seul homme que nous ayons ici. Dieu veuille nous le conserver! autrement je me rends compte de l'affreuse ruine de cette église. »

Le pasteur de Lausanne ne jugeait pas ses ouailles autrement que son jeune ami. Il insiste à Berne pour qu'on octroie des ordonnances en vue d'une plus chrétienne conduite envers ceux qui sont atteints de la peste et qu'on organise le moyen de les visiter, afin de remédier en partie à l'inhumanité qui, en dépit de toutes les exhortations, règne dans la contrée [1].

[1] Le Conseil de Lausanne, stimulé par Berne, se décida quatre mois plus tard à nommer un diacre spécial pour consoler les pestiférés, en la personne de *François Vitalis*, un étudiant provençal. Il décrète par la même occasion qu'il est défendu de jeter des ordures par les fenêtres « ni de jour ni de nuit. » — Espérons que la prescription aura survécu à l'épidémie! — Quelques années plus tard un médecin français, originaire de Vendôme, *Jacques Aubert*, réfugié à Lausanne, dédiera au Conseil de cette ville un petit *Traité contenant les causes, la curation et préservation de la peste*. Lausanne, Jean Le Preux, 1571, in-8 de 45 pages. Le Conseil gratifie

Au bout de peu de semaines tous les étudiants s'étaient dispersés et les cours étaient forcément interrompus. C'est alors que Bèze est atteint à son tour. Viret consterné, écrit, le 21 juin, à Calvin que Bèze s'est trouvé mal le jour précédent, à la prédication du soir ; il ajoute : « Grand Dieu ! Quelle perte pour toute l'Eglise, pour la république des lettres, si Dieu nous enlève celui-là ! Je t'écris ces lignes en pleurant et n'y puis penser sans larmes. Combien ma vie, peut-être bientôt finie, commence à m'être à charge ! Quelle douleur, si je dois voir partir les autres, et de tels hommes ! avant de mourir moi-même ! Est-ce pour mes péchés que de tout temps Dieu m'a séparé, soit par la mort, soit par l'éloignement, des frères qui me sont le plus chers et qui le servent en sincérité ?... Priez pour que Dieu conserve à son Eglise ce frère bien-aimé. »

A la réception de cette lettre Calvin aurait voulu accourir à Lausanne, mais les devoirs de sa charge ne le lui permettent pas. Dans une lettre à un ancien ami de Bèze en France, dont une épître pour ce dernier vient de parvenir à Genève, Calvin, sans connaître per-

l'auteur de 30 florins, et achète à l'imprimeur, pour le prix de 33 florins et 9 sous, 350 exemplaires de l'opuscule, pour les distribuer dans la population.

sonnellement ce correspondant de son jeune ami, se hâte de le mettre au fait de la situation : « La nouvelle de la maladie de Bèze, ajoute-t-il, m'a anéanti, tant je lui suis attaché !... Je ne serais pas un homme si je ne l'aimais, lui qui m'aime plus qu'un frère, qui m'honore comme un père. Mais je souffrirais encore plus de la perte que ferait l'Eglise, si cet homme, dont j'espère tant de bien pour elle, devait être enlevé au début de sa carrière.... J'espère que sa vie sera accordée à nos prières. » (30 juin 1551.)

Nous croyons que celui à qui Calvin écrivait ainsi n'est autre que *Salmon Macrin*, ancien disciple de Lefèvre d'Etaples, qui fut le meilleur poète latin de la cour de François I[er], le nouvel Horace, comme on l'appelait. Il vivait alors, pensons-nous, retiré à Loudun, sa ville natale, pleurant la mort récente de sa femme tendrement aimée. Le message de cet ami d'autrefois causa une grande joie à Bèze, et réveilla en lui la muse latine, endormie depuis sa conversion. De son lit de douleur il répondit par une touchante élégie ; il y dit la profonde affection qu'il conserve à ses amis, il expose les motifs de religion qui l'ont contraint de les quitter ainsi que sa patrie, et ex-

prime la paix sereine avec laquelle il envisage la mort, qui semble prochaine [1].

A la même époque Bèze composait, mais en français cette fois, un cantique dont vous me permettrez de vous citer quelques strophes. C'est l'*Ode chantée par Théodore de Bèze affligé d'une griève maladie*, dans laquelle, dit-il,

Si te veux-je encore,
O Dieu que j'adore!
Louer une fois.

Le corps, faible et lent,
A la mort se rend ;
Mais en cet émoi
L'esprit, plein de force,
Tout joyeux s'efforce
De voler à toi.

Je meurs, dit le corps.
L'âme dit : Je sors
D'un corps entaché,
Où je fus asservie ;
Fi de cette vie
Serve de péché !

Tout doute et peur
Fuyez de mon cœur !
Grands sont mes forfaits ;

[1] *Salmonio Macrino Juliodunensi, Querela peste laborantis, anno Domini 1551*, (dans *Theodori Besæ Vezelii Poemata*, *editio secunda*, 1569, p. 77, etc., et dans toutes les éditions suivantes).

Mais la bonté sûre
De mon Dieu m'assure
Qu'il a fait ma paix.

Adieu France ! adieu !
Qui êtes le lieu
Qui premièrement
Au monde me vîtes,
Et premier ouïtes
Mon gémissement.

O mon pays doux !
Je meurs loin de vous,
Voire et volontiers,
Puisqu'en toi, ô France !
Font leur demeurance
Des saints les meurtriers.

Adieu région,
Nouvelle Sion [1] !
Très heureuse, làs !
Pourvu que connusses
Et bien tu reçusses
Les biens que tu as.

Adieu cœurs unis
Des pauvres bannis [2],
Qui seuls en ce temps,
Malgré toute envie,
Passez cette vie
Heureux et contents.

Adieu vrais bergers [3],
Qui, prompts et légers,
Veillez nuits et jours ;

[1] Lausanne.
[2] Les réfugiés français à Lausanne.
[3] Viret et ses collègues.

Que Dieu vous bénie,
Si qu'en paix unie
Demeuriez toujours.

O qu'heureux je suis
Que laisser te puis,
Monde malheureux !
O sainte parole,
Que vers toi je vole
D'un cœur désireux !

Tenant ces propos,
Je sens un repos
Saisir mes esprits.
Làs ! faut-il revivre,
Au lieu de poursuivre
Mon vol entrepris ?

O Dieu ! si tu veux,
Je sais que tu peux
Me tirer d'ici ;
Mais si, pour cet' heure,
Tu veux que demeure,
Je le veux aussi.

La mort avait été bien près ; mais le danger s'éloigna enfin, et de ces jours d'angoisse il resta au convalescent le souvenir délicieux de la tendresse avec laquelle il avait été soigné par son excellente femme. « La meilleure des épouses, disait-il à Macrin, elle ne quitte mon chevet, en compagne fidèle, ni jour ni nuit. » Du reste, Bèze n'eut pas à se plaindre pour son compte de l'abandon dans lequel on lais-

sait les autres pestiférés ; le corps académique faisait exception à la lâcheté générale. C'est Bèze lui-même qui nous le dit dans le petit traité qu'il composa plus tard, en vue de donner des conseils sur la conduite à tenir en temps de peste[1] : « Je ne sais pas, écrit-il, ce que les autres, lorsqu'ils sont atteints de la peste, pensent au sujet de la présence de leurs amis auprès d'eux. Mais pour moi, lorsque j'en fus atteint à Lausanne, il y a vingt-huit ans, et que mes collègues, et surtout cet excellent personnage, Pierre Viret, de bienheureuse mémoire, me voulurent visiter, et que Jean Calvin lui-même, m'envoyant un messager avec une lettre, m'offrit assistance de tout genre, je ne souffris pas qu'aucun d'eux m'approchât, voulant éviter le reproche de ne penser qu'à moi, sans égard à la chrétienté, à laquelle la mort de tels hommes eût porté un si grand dommage. Et je ne me repens pas d'en avoir agi ainsi, bien que peut-être je ne me fusse pas laissé arrêter par leur défense s'ils eussent été dans mon cas. »

Lorsque ses forces lui eurent été rendues, Bèze les consacra à une activité de jour en jour plus étendue. Le temps ne me permet pas

[1] *De peste quæstiones duæ explicatæ. Theodoro Beza Vezelio auctore.* Genevæ, Eust. Vignon, 1580, in-8° de 32 pages.

d'étudier en détail les nombreux produits de sa plume pendant ses années de Lausanne[1]; je relève du moins l'étonnante variété des tons dont il dispose, comme nous l'allons voir. Remarquons d'abord en passant que, sauf une pièce isolée de vers français en 1556, tous les écrits de Bèze furent publiés hors de Lausanne. Ce fut pourtant pendant qu'il y demeurait que la première imprimerie stable s'établit dans notre ville : *Jean Rivery*, réfugié de Vendôme à Genève avec son frère *Adam*, avait tenté vainement, en 1550, de fonder à Lausanne un atelier typographique; après avoir exercé quelques années son art à Genève, il renouvela avec plus de succès sa tentative en 1556, encouragé par Viret et les professeurs; mais le Conseil de Berne, l'année suivante, lui interdit toute autre publication que les livres

[1] Je profite de l'occasion pour effacer de la liste des œuvres de Bèze un titre qui y figure à tort depuis plus d'un siècle; je ne sais en suite de quelle erreur Sénebier, religieusement suivi par Ziegenbein, par la *France protestante* dans ses deux éditions, par Heppe, par M. de Montet, etc., a inscrit au compte de Bèze : *De theologo, seu de ratione studii theologici libri IV*, Argent. 1556, in-8°. Il s'agit de l'ouvrage bien connu du flamand *André Hyperius*, professeur à Marbourg, publié sous ce titre à Strasbourg, en 1562, mais dont la première édition avait paru à Bâle, chez Oporin, en 1556, sous le titre : *De recte formando Theologiæ studio libri IV*. C'est le premier et très remarquable traité protestant de méthodologie et d'encyclopédie théologiques. Bèze y est tout à fait étranger.

d'école ; aussi, dès 1559, le voyons-nous transporter derechef et définitivement ses presses à Genève, à l'abri des tracasseries des autorités bernoises, qui surveillaient d'un œil jaloux tout ce qui se faisait dans le pays de Vaud [1]. Ce furent des raisons du même ordre qui engagèrent Bèze à publier ses écrits à Genève, où il comptait du reste de chauds amis parmi les imprimeurs, comme Crespin, Badius, Robert et Henri Estienne. Les Rivery eux-mêmes imprimèrent dans cette ville, en 1553, les *Octante-trois Psaumes de David, a scavoir 49 par Clément Marot, et 34 par Théodore de Besze, de Vezelay en Bourgogne.*

Nous avons suffisamment parlé des Psaumes et des poésies de Bèze, et n'y revenons pas. En 1551, il accompagne d'une vibrante préface la première édition d'ensemble des Commentaires latins de *Calvin* sur les épîtres de Paul ; l'année suivante il traduit en français le Traité sur la perfection des chrétiens, de *Bullinger*. Puis il se jette tête baissée dans la controverse théologique. Contre un lourd adversaire catholique il manie avec une satisfac-

[1] Une imprimerie bien autrement importante que celle des Rivery, celle des frères *Le Preux*, originaires de Paris, sera très active à Lausanne, dès 1569, puis à Morges, dès 1579 ; malgré leur titre « d'imprimeurs de très puissants seigneurs de Berne, » ils finiront eux aussi par se fixer à Genève, en 1585, et la typographie vaudoise restera longtemps languissante.

tion évidente et une incomparable maëstria l'arme de la satire. Il s'était déjà fait la main en 1549, en adressant au Pline zuricois, Conrad Gesner, comme contribution, disait-il, à son Histoire des animaux, la description d'une bête nouvelle ; il s'agissait du polémiste catholique *Jean Cochlée*, qui venait d'écrire contre Calvin[1]. Maintenant, en 1553, Bèze s'en prend à *Pierre Lizet*, président pendant vingt ans du Parlement de Paris, ennemi juré des protestants et un de leurs persécuteurs acharnés ; tombé en disgrâce, il était entré dans les ordres, avait obtenu l'abbaye de Saint-Victor et, de juriste devenu théologien, il croyait terrasser l'hérésie par deux gros in-quarto de controverse scolastique, qu'il venait de publier. Bèze, en riant, n'en fait qu'une bouchée ; d'un petit coup de maillet lestement appliqué il encloue cette grosse artillerie. Son *Epître de maître Benoit Passavant au président Lizet*, en latin burlesque[2], est, au jugement des amateurs de cette littérature, tels que Gabriel

[1] *Brevis et utilis Zoographia Joannis Cochleæ, Theodoro Beza Vezelio autore*, 1549, in-8°.

[2] *Epistola Magistri Benedicti Passavantii responsiva ad commissionem sibi datam a venerabili D. Petro Lizeto*, 1553, petit in-8° de 45 ff. Elle a été reproduite récemment, avec traduction française par Isidore Liseux, sous le titre de : *Le Passavant de Théodore de Bèze*. Paris, Liseux, 1875, in-16, de VII et 208 pages.

Naudé, « la plus excellente pièce qui ait jamais été faite en ce genre. » C'est « le diamant des pamphlets, » selon l'expression de Charles Nodier, qui connaît pourtant Erasme, Hutten et les Lettres des hommes obscurs. Le grave président de Thou la goûtait fort ; et M. Lenient l'appelle « la plus spirituelle espièglerie de la Réforme.... Jamais, dit-il, farce de rapin ne fut plus vive, plus hardie, ni plus extravagante ; ce jour-là Bèze s'est montré le vrai disciple de Rabelais. » Il nous faut, n'est-il pas vrai, un certain effort pour embrasser d'une même étreinte l'élève de Calvin et celui du joyeux curé de Meudon ; et le sang bourguignon nous paraît singulièrement plantureux. Mais n'oublions pas que nous sommes au seizième siècle ; la *Complainte de Messire Pierre Lizet sur le trépas de son feu nez*, pièce en vers français qui termine l'opuscule, n'a pas seulement fait rire notre Viret, ce qui n'a point lieu d'étonner, mais l'austère Calvin lui-même y applaudit de tout son cœur. D'autres, il est vrai, s'en offusquèrent ; un mystique tel que Castalion, qui n'était pas encore brouillé avec Bèze, tenta de lui faire quelques représentations. Cependant Bèze allait toujours ; quatre ans plus tard, en juin 1557, il confie à Calvin, qui ne l'en dissuade pas, son projet de faire

de nouveau parler son Passavant. Nous ne savons au juste de quel pamphlet de l'époque il peut être question. On ne prête qu'aux riches ; aussi a-t-on attribué à Bèze, mais sans preuves suffisantes, plus d'une pasquinade de ce temps.

En théologie comme en poésie Bèze a eu ses *Juvenilia*, selon la remarque de Sayous ; il les cultiva même jusque dans l'âge mûr, si nous rangeons dans cette catégorie les âpres controverses que, de Lausanne, comme plus tard de Genève, il soutint contre tous les adversaires de Calvin. Nous ne rappelons qu'en passant ses violents traités sur la punition des hérétiques[1] et sur la prédestination[2], dans

[1] *De hæreticis a civili magistratu puniendis libellus, adversus Martini Belli farraginem et novorum Academicorum sectam, Theodoro Beza Vezelio auctore.* (Genevæ), Oliva Roberti Stephani, 1554, in-8° de 271 pages. Ce traité fut plus tard traduit en français : *Traitté de l'authorité du magistrat en la punition des hérétiques et du moyen d'y procéder. Fait en latin par Théodore de Besze, contre l'opinion de certains Académiques, qui par leurs escrits soustiennent l'impunité de ceux qui sément des erreurs, et les veulent exempter de la sujection des loix. Nouvellement traduit de Latin en François par Nicolas Colladon.* (Genève), Conr. Badius, 1560, in-8° de 15 ff., 428 p. et 3 ff.

[2] *Ad sycophantarum quorumdam calumnias, quibus unicum salutis nostræ fundamentum, id est æternam Dei prædestinationem, evertere nituntur, Responsio Theodori Bezæ Vezelii.* (Genevæ), Conr. Badius, 1558, in-8° de 268 pages. Ce traité fut bientôt traduit en français, conjointement avec celui

lesquels *Castalion* fut pris à partie avec un acharnement auquel la charité avait trop peu de part. Dans ces luttes, au souvenir si douloureux, nées autour des noms de Bolsec et de Servet, Bèze ne sut pas prendre au côté de Calvin l'attitude pacificatrice et relativement indépendante d'un Mélanchthon auprès de Luther. Emboîtant le pas à un maître vénéré, vis-à-vis duquel il ne fait aucune réserve, Bèze redouble contre le pauvre Castalion les attaques de Calvin ; et, comme son modèle, il ne ménage ni les insinuations ni les invectives. La dignité ne fut pas du côté où l'on cria le plus fort. Sans entrer dans le fond du débat, pour lequel nous renvoyons au beau livre de M. Buisson sur Castalion, nous rappellerons, avec Bayle, que la manière dont Bèze expose le droit et le devoir du magistrat de punir, — et de punir de mort, — l'hérétique, fournira pendant longtemps un terrible argument *ad hominem* aux persécuteurs des huguenots.

de Calvin sur le même sujet, par Conrad Badius : *Response de Jehan Calvin et Théodore de Besze, aux calomnies et argumens d'un qui s'efforce par tous moyens de renverser la doctrine de la providence secrète de Dieu. Traduit nouvellement de Latin en François.* (Genève), Conr. Badius, 1559, in-8° de 8 ff. et 484 pages. Ce rare volume n'est pas mentionné par les éditeurs de la *France protestante*, ni par ceux des œuvres de Calvin, pas plus que par Baum et M. Buisson.

C'est avec une tout autre sympathie que nous envisageons de plus utiles travaux de notre théologien. Dès son arrivée à Lausanne, pour l'instruction des réfugiés si nombreux que les persécutions de France faisaient affluer dans cette ville, Bèze avait institué, à côté de ses leçons académiques données en latin, des conférences publiques, où il expliquait en français l'épître aux Romains d'abord, puis les deux épîtres de Pierre. Les études qu'il poursuivit à cet effet furent l'origine d'une importante publication, à la perfection de laquelle il travaillera toute sa vie ; il s'agit de sa traduction latine du Nouveau-Testament, une des meilleures en cette langue, accompagnée d'amples notes exégétiques.

Il entreprit ce travail considérable à la demande de *Robert Estienne*. Ce grand imprimeur, à la fois chrétien dévoué et érudit consommé, valait à lui seul toute une Société biblique, et son fils a pu dire avec vérité « qu'il savait noblement dépenser l'argent, lorsqu'il fallait propager l'instruction et les bonnes études, mais qu'il le prodiguait dès qu'il s'agissait de propager les saintes lettres et tout ce qui pouvait éclaircir la Parole de Dieu ; » et ailleurs, « qu'une grande partie de ses pensées ne tendait à autre chose qu'à trou-

ver ce qui pourrait être utile aux lecteurs de la Bible. » Homme aux vastes projets, dont il réussit, grâce à un travail incessant, à réaliser les uns et à acheminer les autres, Robert Estienne poursuivit dans les dernières années de sa vie un double projet de publications, en vue de faciliter les études bibliques. D'une part, il désirait voir condenser, en un grand commentaire *variorum*, le résumé de tout ce que les travaux exégétiques publiés jusque-là avaient produit de plus excellent; il en donnait lui-même un spécimen intéressant, sur les trois premiers évangiles, publié en latin en 1553, et, l'année suivante, en français augmenté de saint Jean ; pour mener à bien cette œuvre de longue haleine, il réussit à trouver en *Augustin Marlorat*, alors pasteur à Vevey, un metteur en œuvre compétent et consciencieux ; mais ce ne sera qu'après la mort de Robert Estienne que son fils Henri pourra imprimer les commentaires des principaux livres de l'Ancien Testament et de tout le Nouveau, grâce auxquels Marlorat permit à ceux qui n'avaient pas à leur disposition toute une bibliothèque exégétique de se mettre néanmoins au courant du grand travail accompli déjà par la Réforme pour l'explication des livres sacrés. D'autre part, Estienne rêvait une Bible plus

brièvement annotée ; il y avait lui-même vaillamment travaillé, pour l'Ancien Testament, par sa remarquable Bible latine de 1545, et il continuait à le faire, en vue de la nouvelle édition plus complète, qu'il préparait ; mais, ne pouvant tout faire par lui-même, malgré son ardeur au travail, il lui fallait un collaborateur compétent, auquel il pût remettre entièrement le soin du Nouveau-Testament ; dès le mois d'octobre 1552, à l'instigation de Calvin, Théodore de Bèze accepta de se charger de cette tâche. Ce fut, pendant quatre ans, un labeur acharné que celui au prix duquel, au travers de ses autres occupations, notre jeune professeur prépara le bel in-folio, consacré au Nouveau-Testament[1], comme troisième volume de la Bible latine de Robert Estienne de 1557. Bien que Calvin l'eût assisté de ses conseils (ainsi que *Le Chevallier*, pour la compréhension des hébraïsmes), Bèze n'envisagea cette première édition, rédigée au cours même

[1] *Novum D. N. Jesu Christi Testamentum. Latine jam olim a veteri interprete, nunc denuo a Theodoro Beza versum ; cum ejusdem annotationibus, in quibus ratio interpretationis redditur.* Oliva Roberti Stephani, 1556, in-folio de 336 feuillets. (A la fin : Excudebat R. Stephanus, 1557, cal. Martii.) *L. Tomson* en procura une traduction anglaise 1576. La version française que préparait *Pierre Loiseleur de Villiers* n'a pas vu le jour.

de l'impression, que comme une ébauche ; la même année il se remettait au travail pour l'améliorer, comme il ne cessera de le faire pendant quarante ans, c'est-à-dire jusqu'en 1598, où paraîtra la cinquième et dernière édition originale ; nous ne comptons pas les innombrables réimpressions, avec ou sans les notes, se poursuivant jusque dans notre siècle, qui attestent le grand succès de cette œuvre de Bèze. Rappelons que, si la première édition ne comportait, outre la Vulgate, que sa propre traduction latine avec commentaire, il joindra aux suivantes, faites à Genève, en place de la Vulgate, le texte grec, dont la constitution l'occupera beaucoup.

En exégèse, il le dit lui-même, Bèze est plus indépendant de Calvin que dans les questions dogmatiques ; philologue plus exercé que le grand réformateur, il se meut en ces matières sur un terrain qui lui est familier et où il peut marcher avec indépendance. Aussi l'exégèse de Bèze est-elle, de toutes les parties de son œuvre, celle qui a le moins vieilli ; au dix-septième siècle, un critique catholique en général fort sévère, Richard Simon, tout en faisant de très explicites réserves, lui rend ce témoignage : « Il faut avouer de bonne foi que Bèze a surpassé dans ses notes sur le Nouveau Tes-

tament la plupart des autres protestants qui ont écrit avant lui sur cette matière ; l'on y trouve beaucoup d'érudition... et plusieurs choses qu'on ne trouvera pas aisément ailleurs ; il est critique et grammairien. » Il est vrai que le même auteur juge moins favorablement la traduction de Bèze que ses notes. Dans notre siècle, Bleek, au jugement si sûr, déclare la lecture de ces notes encore fort utile.

Ne quittons pas les travaux bibliques de Bèze sans rappeler qu'il collabora, dès 1550, à la version française de la Bible, revisée sous la direction de Calvin, et imprimée en 1553 ; il eut pour sa part à traduire à nouveau les livres apocryphes, pendant que Robert Estienne revoyait l'Ancien Testament. Ce fut pour Bèze le début dans ce travail de révisions successives, poursuivi avec tant de persévérance, en vue de l'édification des églises, par la Compagnie des pasteurs et professeurs de Genève, travail auquel il prendra ensuite une part prépondérante.

A côté de ces importants travaux bibliques, nous devons mentionner deux ouvrages dogmatiques, beaucoup moins volumineux, mais qui témoignent du sérieux labeur intellectuel par lequel Bèze cherchait à se rendre compte avec précision de la foi dont il vivait. La con-

troverse sur la prédestination, soulevée à Genève par Bolsec, et poursuivie avec une âpre logique par Calvin, avait mis les esprits en mouvement, et occasionna de vifs débats dans le clergé du pays de Vaud ; les lettres de Bèze à Bullinger de 1552 nous montrent combien ce redoutable problème le préoccupait alors. Trois ans après, il formule les conclusions auxquelles il est arrivé, dans un intéressant opuscule, où il donne un bref exposé du christianisme, du point de vue supralapsaire ; il charge Calvin de le faire imprimer à Genève, soumettant à son jugement souverain la décision d'une difficulté qui l'arrête encore. L'édition originale de ce traité [1], publiée en très petit format, a échappé jusqu'ici à toutes mes recherches ; je crois qu'elle fut plus ou moins clandestine, non sans raison ; en effet, en novembre 1554 le Conseil de Berne, ému des dissentiments régnant entre les ministres du pays de Vaud, leur avait interdit de publier quoi que ce fût sur la prédestination, et, en

[1] *Summa totius Christianismi, sive descriptio et distributio causarum salutis electorum et exitii reprobatorum, ex sacris literis collecta et explicata;* 1555. Traduit en français sous le titre : *Briefve exposition de la table ou figure contenant les principaux points de la religion chrestienne;* 1560, Jean Rivery. Il en existe aussi une traduction anglaise et une hollandaise. Heppe l'a traduit en allemand.

janvier 1555, il leur avait signifié défense expresse, sous peine de destitution, bannissement « et autre plus griève punition, » de « mouvoir questions » et de traiter « certaines hautes et subtiles doctrines, principalement touchant la matière de la divine prédestination[1] ; » en outre, au mois d'avril, il avait exhorté les Genevois à défendre eux aussi à leurs ministres d'écrire sur ces questions, déclarant que quant à lui il ferait brûler les livres de cette sorte, fussent-ils de Calvin, qu'on saisirait sur territoire bernois. Bèze courait ainsi, en publiant son opuscule au mois d'août suivant, le danger de s'attirer une fâcheuse affaire. C'est pour cela sans doute qu'il semble ne l'avoir distribué qu'entre amis ; Farel et Blaurer l'accueillirent avec un enthousiasme qui ne devait probablement pas être partagé par Bullinger, beaucoup plus réservé en cette matière ; aussi constatons-nous que Bèze ne lui en envoya un exemplaire qu'au bout de deux ans. En dépit de ces précautions, le livre fut dénoncé à Berne en mars 1556, et les ennemis de Bèze, Zébédée et consorts, de qui venait le coup, faisaient déjà courir le

[1] Ce n'étaient pas menaces en l'air ; en mars 1558 le Conseil de Berne destitua et bannit quatre pasteurs de la Classe de Thonon pour avoir parlé en chaire de la prédestination.

bruit que l'auteur avait pris la fuite. Cependant tout se passa en douceur, grâce à l'intervention d'un sage, le conseiller Nicolas Zurkinden. Mais Bèze fut dès lors assez mal vu dans les sphères dirigeantes à Berne.

Il faudrait peut-être mentionner ici le *Petit catéchisme* de Bèze, si souvent réimprimé jusque dans notre siècle ; quelques auteurs lui assignent en effet la date de 1557 ; mais nous avouons notre ignorance sur l'époque de la rédaction et de la première impression de ce court manuel.

Le dernier ouvrage que nous ayons à considérer, bien que publié après que Bèze eut quitté Lausanne, n'en fut pas moins composé dans cette ville. Le volume n'est pas gros, mais Bèze l'a longuement élaboré, et c'est peut-être de tous ses livres celui qui lui est le plus personnel. Je veux parler de sa *Confession de la foi chrestienne*[1]. L'origine en remonte à un des moments les plus douloureusement critiques de son séjour de Lausanne. Après sa fuite de France, sa famille n'avait pas perdu l'espoir de voir rentrer au giron de l'Eglise cet enfant prodigue, sur l'avenir duquel elle avait échafaudé

[1] Voyez l'intéressante étude que vient de lui consacrer M. Jean Barnaud dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 15 décembre 1899.

tant d'espérances, et dont elle considérait la fugue comme un coup de tête irréfléchi. Pour hâter la réalisation de ce désir, plusieurs démarches furent tentées, démarches sur lesquelles nous ne sommes qu'imparfaitement renseignés. Le 24 avril 1554 Bèze écrit à Farel : « J'ai reçu un nouveau message de mon père, qui me donne grand espoir de le voir bientôt venir lui-même jusqu'ici, ou de me rencontrer avec lui. Prie pour moi, je te le demande, que je ne devienne pas un ministre de mort pour celui par qui le Seigneur m'a donné la vie d'ici-bas, et que mes forces soient à la hauteur de cette épreuve imminente, plus sérieuse que toute autre, n'oubliant pas que le Seigneur a dit : Celui qui aura abandonné pour moi son père et sa mère, etc. Car qui suis-je pour résister à de pareilles épreuves ? Mais j'espère pouvoir cela, et toutes choses, en celui qui est mon Père dans toute l'acception du terme. » Il semble que l'entrevue projetée ne put avoir lieu ; des lettres furent sans doute échangées. Plus de deux années se sont écoulées, lorsque Bèze écrit à Calvin, le 8 août 1556 : « Je pense que tu as entendu parler de l'arrivée inattendue de mon frère aîné, venu pour discuter avec moi. La grâce de Dieu m'a soutenu de telle manière que je crois qu'une voie m'est

ouverte pour obtenir ce que je n'aurais osé espérer[1]. Mais maintenant j'ai en perspective une rude lutte avec mon père, avec lequel je dois me rencontrer dans cinq jours à la frontière de la Franche-Comté. Veuille le Seigneur m'accorder la grâce, que j'attends de sa bonté, non seulement de soutenir cet assaut, mais même de gagner si possible mon père au Seigneur. Beaucoup plus que toutes menaces, je redoute l'aspect, les caresses, les larmes de ce père âgé. Mais pour cela aussi je me repose sur la clémence du Seigneur, afin que l'issue en soit à sa gloire.... Soutiens moi donc de tes prières. »

Nous aimerions savoir si cette nouvelle entrevue, attendue avec une si légitime émotion, put s'effectuer ; mais les documents nous font défaut. Quoi qu'il en soit, ce fut sans doute, ou à sa suite, ou pour en tenir lieu, que Bèze rédigea une exposition simple et précise de sa foi. La dédiant « à l'Eglise de notre Seigneur, » Bèze dit, dans l'édition française :

[1] Il veut sans doute parler de la conversion espérée de ce frère aîné, *Jean*, qui ne paraît pas s'être réalisée. Il en fut autrement de son demi-frère, *Nicolas*, né en 1526, qui mourut à Genève en 1570, et dont un fils, *Jean*, fut élevé sous la direction de Bèze. Deux autres neveux, fils de sa sœur *Louise*, nommés Lazare et François (nous ignorons le nom de famille paternel), furent aussi élevés dans la religion protestante.

« Etant requis de rendre raison de ma foi par un personnage auquel, après Dieu, je suis le plus tenu d'obéir, j'ai dressé ces jours passés ce recueil, que j'ai intitulé *Confession de foi*, auquel j'ai compris, dans le meilleur ordre que j'ai pu, ce que j'ai appris en la religion chrétienne par la lecture du Vieux et du Nouveau Testament, avec la conférence des plus fidèles expositeurs. » Et dans la préface latine, qui constitue une si précieuse autobiographie, adressée à son vieux maître Volmar (4 Id. Maj., 1560), il s'exprime ainsi : « J'ai composé à l'origine cette confession de foi en français, pour satisfaire mon père, dont des calomniateurs m'avaient aliéné le cœur en me représentant comme un impie et un hérétique, et aussi, si je le pouvais, pour le gagner à Christ dans sa vieillesse avancée. »

Les amis de Bèze qui eurent connaissance de cet exposé, religieux plus que théologique, et si remarquable par sa clarté, jugeant combien il pourrait être utile à tant d'autres, engagèrent l'auteur à le publier. Se rendant à leur avis, il remit son manuscrit, en septembre 1558, aux presses de son ami Conrad Bade à Genève, le même qui, dix ans auparavant, avait imprimé à Paris ses *Juvenilia*.

Le succès fut considérable, ainsi que le

montrent les nombreuses réimpressions, tant françaises que latines, qui se succédèrent jusqu'à la fin du siècle, ainsi que des traductions en italien, en hollandais, en anglais; les églises réformées de Hongrie en firent même pendant quelques années leur livre symbolique. Plus développé que le catéchisme de Calvin, cet ouvrage rendit de grands services pour l'instruction de lecteurs qui auraient reculé devant la volumineuse *Institution chrétienne* du réformateur.

Cette œuvre clôt dignement la série des écrits lausannois de Bèze; elle atteste combien la foi nouvelle avec laquelle il était venu dans cette ville s'était mûrie au travers des épreuves, s'était affermie et éclairée par le travail consciencieux; arrivé comme humaniste, il en partait théologien. Ses trois œuvres principales de ces neuf années, fruits d'un labeur considérable, le Psautier, le Nouveau Testament, enfin la Confession de foi, valent bien une thèse de licence, voire de doctorat, n'est-il pas vrai?

III

Nous avons envisagé l'activité pédagogique et littéraire de Bèze pendant la période qui nous occupe. Mais, à côté de ce travail personnel, nous ne devons pas négliger un facteur important de son développement, savoir les hommes avec lesquels il fut en contact, et auxquels il doit beaucoup.

Avant de parler des hommes, même les plus éminents, il n'est que juste de mentionner son excellente femme, associée si intimement, nous l'avons vu, à son exode. Nous aimerions la mieux connaître ; mais, semblable à la plupart des femmes des réformateurs, sa personnalité reste pour nous dans une demi-obscurité. Ce que nous savons en tous cas, c'est qu'elle fut une épouse pleine de dévouement et à laquelle le cœur de son mari était profondément attaché. Nous avons dit avec quelle sollicitude elle l'avait soigné lors de la peste de 1551. Il put, quatre ans plus tard, lui rendre la pareille. En 1555, pour la première fois, elle était en espérances ; son mari, plein de joie, en informe

discrètement Calvin, Farel et Bullinger, la recommandant à leurs prières. Les temps qui suivirent furent difficiles; elle fut souvent malade, et son mari eut l'occasion de l'entourer à son tour de soins affectueux. Le moment de la naissance attendue approchait; la pauvre femme fut aux portes de la mort. Enfin, le 16 mai 1556, Bèze peut informer Farel que ses instantes prières ont été exaucées. « Fasse le Seigneur notre Dieu, ajoute-t-il, que nous consacrions entièrement à Dieu la vie qu'il nous a rendue. » C'était une grande délivrance; mais la joie entière que les époux avaient espérée n'était pas devenue réalité. Pauvre Bèze, au cœur si aimant! Sa maison, toujours hospitalière, continuera jusque dans ses vieux jours à abriter les enfants des autres, qui le vénéreront comme un père; mais il devra se contenter de cette lumière d'emprunt.

Ce fut sans doute en vue de sa chère Claudine, et pour la consoler, que Bèze chanta, en cette année 1556, *Les vertus de la femme fidèle et bonne mesnagère, comme il est contenu aux Proverbes de Salomon*, chap. XXXI[1], commençant en ces termes:

[1] *A Lausanne, de l'imprimerie de Jean Rivery, 1556;* placard in-4°, signalé par M. Théophile Dufour; reproduit plusieurs fois dans la suite. — Rappelons que la même année

Qui est celui qui trouvera
Femme constante et vertueuse ?

Lorsque, trente-deux ans plus tard, en avril 1588, Bèze aura la douleur de la perdre, les amis de celui qui sera alors le vieux réformateur chanteront les louanges de la défunte, *Pierre Pouppo* en français, *Jean Jacquemot* et *Jacques Lect* en latin ; mais la plainte de l'époux en deuil, reprenant sa lyre latine, va tout autrement au cœur: « Ma Claudia, fidèle compagne de mon exil, toi avec qui pendant quarante ans j'ai vécu heureux au travers de toutes les vicissitudes,... je te vois inanimée, ma Claudia, avec laquelle j'ai vieilli. Tu t'es unie à moi dans ta jeunesse en fleur, tu m'as été une si fidèle compagne, dans la maladie comme dans la santé ; nulle femme ne fut plus aimée de son mari, et nulle n'aima son époux avec plus de dévouement. » Peut-être plus touchant encore est le témoignage que Bèze lui rend, en octobre 1595, par ces mots de son testament : « Je désire, si faire se peut commodément, d'être enterré au plus

Rivery imprimait les *Proverbes de Salomon mis en cantiques et rime françoise* par un Parisien, réfugié à Lausanne, Accasse d'Albiac dit Du Plessis ; François Gindron, ancien chanoine de la cathédrale, les mit en musique. Ce furent les prémices de l'imprimerie de Rivery dans notre ville.

près de ma feue bien-aimée première femme, *Claude d'Esnoz,* qui m'a tant d'années accompagné et fidèlement assisté, et fait tout devoir de femme vraiment chrétienne. L'endroit est assez près de l'entrée de Plainpalais, tournant à main droite, auprès du coin qui fait un détour, où il y a un jardin. » Ajoutons que, le moment fatal venu, les nécessités politiques firent obstacle à ce vœu, et que Bèze fut enterré au cloître de Saint-Pierre.

Mais revenons à Lausanne, et aux amitiés de Bèze. Avant son exode de France il n'avait guère soutenu de rapports, Volmar mis à part, qu'avec des littérateurs. Genève, puis Lausanne, lui créèrent une tout autre famille spirituelle: les réformateurs de la Suisse, les réfugiés et ses collègues de l'Académie. C'était un monde nouveau qui s'ouvrait, et ce fut pour lui un enchantement. Répondant, en février 1550, à une première lettre de Bullinger, Bèze énumère les bénédictions que Dieu lui a accordées depuis peu : « Il a opéré en moi de telle sorte que j'ai pu préférer la croix à ma patrie et à tous les biens du monde ; à cela il a ajouté l'amitié de Calvin, de Viret, de Musculus, de Haller. O Dieu, quels hommes ! Quand je me rends compte qu'ils sont mes amis, l'exil n'a plus d'ennui pour moi. »



THÉODORE DE BÈZE

Ce cercle d'amitié alla rapidement croissant; entre hommes de cœur qui travaillaient franchement à la même œuvre, à l'œuvre de Dieu, les liens étaient bientôt établis, et établis solidement, en dépit des divergences de caractère, d'éducation et de point de vue.

Calvin et Viret, puis Farel et Bullinger, sont les amis de la première heure, ceux auprès desquels Bèze va constamment chercher conseil et encouragement. Mais *Calvin*, nous l'avons vu, occupe une place hors pair. Pour lui Bèze n'a point de secrets; son affection et sa confiance sont sans bornes; c'est plus qu'un maître vénéré, c'est un père tendrement aimé. Aussi s'associe-t-il à tous ses travaux et épouse-t-il toutes ses querelles; on est tenté de sourire à le voir, écuyer fidèle, se jeter dans la mêlée, à la suite de Calvin, contre Bolsec, contre Servet, contre Castalion, contre Westphal, contre Hesshusius, contre Baudouin, contre Gentilis, en un mot contre tous les adversaires du réformateur. L'approbation de celui-ci lui est indispensable; il ne publie rien d'important sans le lui soumettre au préalable, le priant de revoir et de corriger à sa guise. Il est vrai qu'au besoin il lui rendra la pareille; nous le surprenons envoyant à Calvin toute une série de corrections pour un des traités de ce der-

nier contre Castalion; il ajoute ces simples mots: « Je n'ai aucune crainte que la liberté avec laquelle j'agis envers toi te soit désagréable; aussi n'usé-je pas d'excuses. » On sent combien l'union est grande, ils se comprennent à demi-mot.

Il est touchant de voir Calvin, si occupé, trouver toujours le temps de répondre à toutes les demandes de son jeune ami; il lui rend affection pour affection, service pour service; il entre dans toutes ses circonstances et suit avec un actif intérêt tout ce qu'il fait; et lorsque Bèze est mal jugé, Calvin le défend, voire contre Bullinger, même contre Viret. Pour une telle intimité la correspondance, quelque active qu'elle soit, ne suffit pas; aussi les visites sont-elles fréquentes: si fréquentes même que Bèze est obligé de se surveiller, à cause de ses ennemis, qui prétendent qu'il est toujours en route et que ses leçons en doivent souffrir. Mais viennent les vacances ! il volera à Genève. « J'ai résolu, écrit-il à Calvin, de t'ennuyer pendant au moins quinze jours pleins, de sorte qu'à l'avenir tu ne réclameras plus ma présence. » A Genève il trouvait du reste nombre d'amis, anciens ou récents. D'ordinaire c'est à pied qu'il franchit la distance de Lausanne à Genève; mais une fois il est obligé de prier

Calvin de lui envoyer un cheval, une indisposition l'ayant laissé trop faible pour la marche. Il n'est pas nécessaire d'insister pour faire comprendre de quel prix fut, non seulement pour le cœur du jeune professeur, mais pour son développement intellectuel et religieux, la familiarité avec un ami comme Calvin.

Il dut sans doute beaucoup aussi à *Viret;* mais, comme ils vivaient côte à côte, la correspondance fait défaut pour le constater avec précision. Pour *Bullinger*, au contraire, les lettres mutuelles sont nombreuses. Nous avons dit que Bèze, à peine fixé à Lausanne, était entré en correspondance avec l'éminent théologien zuricois ; ils avaient été mis en rapport par *Gesner*, qui connaissait Bèze d'ancienne date, ayant vécu avec lui chez Volmar. Bullinger à son tour l'introduisit auprès de *Pellican*, de *Bibliander*, de *Gwalther;* lui-même fera directement plus tard la connaissance de *Pierre Martyr*. Mais, de tous ces hommes marquants de Zurich, c'est avec Bullinger que les rapports seront de beaucoup les plus intimes, bien que nous voyions un assez grave dissentiment les troubler passagèrement. Cette liaison, commencée par lettres, se transforma en profonde amitié, lorsqu'ils se connurent personnellement ; ce fut peu après la peste, en 1551.

On avait envoyé Bèze, accompagné de sa femme, achever sa convalescence aux bains de Baden. Il profita de la proximité pour faire un petit séjour à Zurich, où Bullinger accueillit les deux époux avec l'hospitalité et la chaleur de cœur qui l'ont toujours caractérisé; dès lors Bèze manque rarement, dans ses lettres, de le saluer, ainsi que sa femme, au nom de la sienne; la glace est définitivement rompue, et la correspondance prend un caractère tout nouveau d'amitié et de confiance. Bèze n'entretiendra avec personne, après la mort de Calvin, une correspondance aussi suivie qu'avec Bullinger [1].

Relevons un seul détail des premiers temps de cette liaison. En 1552 Bèze fut heureux de trouver une occasion de rendre service à son ami vénéré, en traduisant de latin en français *La perfection des chrétiens*, petit traité pratique que Bullinger avait dédié au roi de France ; il fallut l'imprimer à Zurich [2], pour éviter la men-

[1] Lorsque celui-ci disparaîtra à son tour, c'est le bâlois *Jean-Jacques Grynée* qui aura la part principale. Mais ce n'est plus l'intimité d'une amitié contractée dans la jeunesse ; les contemporains ont disparu autour du vieux réformateur.

[2] Sans doute chez André Gesner et R. Weissenbach, qui avaient imprimé en 1551 l'original latin, et qui réimprimèrent en 1555 la traduction française ; l'édition de 1552, dont on ne connaît actuellement aucun exemplaire, fut sans doute le premier livre français imprimé à Zurich. Il y eut des réimpressions à Genève, 1557, et à Lyon, 1563.

tion de Genève, odieuse à Henri II. Pour faire parvenir le livre à ce dernier, dont on espérait adoucir le cœur envers ses sujets protestants, Bèze conseille de recourir à l'intervention de la sœur du roi, Marguerite, la future duchesse de Savoie, la bonne duchesse comme on l'appellera. Mais il s'agissait en outre de répandre l'ouvrage en France ; Bèze indique à Bullinger le seul moyen possible. « Nos imprimeurs confient des livres de ce genre à certains hommes pour les colporter en secret parmi les églises. Cela se fait aux risques de l'imprimeur, car il arrive que ces vendeurs, s'ils sont saisis avec leur marchandise, perdent la vie pour l'amour de Christ. Telle est actuellement la triste situation de notre France ; et cependant tu ne saurais croire combien nombreux sont ceux qui courent volontairement au devant de ces dangers pour édifier l'Eglise de Dieu. S'il convient à ton imprimeur d'accepter ces conditions, je me charge de confier les volumes à un homme pieux et sûr. » Ce fut peut-être à *Nicolas Nail*, un cordonnier du Mans établi à Lausanne, que Bèze remit le soin de cette vente dangereuse. En mai 1553 Nail fut arrêté à Paris, porteur de Bibles genevoises ; en dépit des tortures, il ne voulut révéler le nom d'aucune des personnes qui lui avaient acheté des livres. Il fut

brûlé avec des raffinements de cruauté : enduit de graisse et de soufre, il fut suspendu bâillonné au-dessus du bûcher ; lorsque les flammes eurent brûlé les cordes du bâillon, il invoqua Dieu à haute voix jusqu'à son dernier soupir. On peut se représenter l'émotion avec laquelle ces détails furent reçus à Genève, à Lausanne, à Zurich. — Ajoutons que c'est à Bullinger que Bèze transmet, en avril 1555, la collecte faite à Lausanne, de même que dans toutes les paroisses du territoire bernois, en faveur de l'église de réfugiés italiens brutalement expulsée de Locarno au cours de l'hiver, et si hospitalièrement accueillie à Zurich ; toute la Suisse évangélique s'était intéressée à cet exode mémorable.

Avec les pasteurs de Berne, *Haller* et *Musculus*, Bèze fut lié beaucoup moins étroitement qu'avec les théologiens zuricois. Les divergences sur des questions ecclésiastiques et doctrinales, entre le clergé bernois et celui du pays de Vaud, amenaient facilement quelque tension, peu favorable à l'intimité. Avec *Ambroise Blaurer* à Bienne il n'en fut pas de même.

Les rapports de toute sorte, — visites, lettres, envois mutuels de livres, — avec tant d'hommes éminents et pleins d'expérience

furent pour Bèze, qui correspondait et voyageait volontiers, et qui, avec modestie, ne demandait qu'à être instruit, une source précieuse d'enrichissement intérieur.

Du reste à Lausanne même il avait à qui parler. Les événements politiques d'une époque troublée amenaient constamment en Suisse des réfugiés, non seulement de France, mais des contrées les plus diverses. Plus d'un, passant à Lausanne ou y résidant plus ou moins longtemps, entra en rapport avec Bèze. Tel le légat du pape et évêque de Capo d'Istria, *Pierre-Paul Vergerio*, devenu protestant et pasteur dans les Grisons. En vue d'organiser l'opposition au concile de Trente il visite, en 1551, les principales villes suisses, et séjourne, en août, à Lausanne, aux frais du Conseil de Berne ; il n'eût tenu qu'à ce dernier, semble-t-il, de l'y retenir définitivement. Vergerio était déjà par lettres en relation avec Bèze. Tel cet autre Italien, à l'esprit investigateur et curieux, *Lelio Socini*, qui, dans ses pérégrinations incessantes, s'arrête quelques jours auprès de Bèze, en juin 1554. Tel encore le savant hébraïsant de Ferrare, issu du judaïsme, *Emmanuel Tremellio*. Pourchassé par le fanatisme, d'Italie à Strasbourg, de là à Cambridge, puis à Deux-Ponts et à Heidelberg, dont il illustrera

l'université, enfin à Sedan, il laissera partout des élèves reconnaissants, sans parler des travaux qui attestent sa science linguistique. Il publiait à ce moment même chez Robert Estienne, à Genève, sa traduction en hébreu du Catéchisme de Calvin. En août et septembre 1554 Viret et Bèze firent de vains efforts pour lui procurer une place à Lausanne, dont il eût singulièrement enrichi l'Académie.

Tremellio était une des nombreuses épaves du désastre des églises d'Angleterre, dispersées sur le continent par la furieuse réaction catholique de Marie Tudor. Zurich et Genève en fixèrent un grand nombre. Passant d'une de ces villes à l'autre ils s'arrêtaient volontiers pour quelques jours à Lausanne, chaleureusement recommandés par Bullinger ou Calvin. Nommons *John Cheke*, l'ancien précepteur du pieux Edouard VI, et *Richard Morysin*, qui avait été son ambassadeur auprès de Charles Quint. Avec le premier, Bèze aura pu s'entretenir de la prononciation du grec, un sujet qui les occupait tous deux, et sur lequel Bèze publiait cette année même à Genève ses remarques, comme Cheke fera à Bâle l'année suivante. Un membre distingué de l'université de Cambridge, de même que les précédents, le savant *Thomas Lever*, se loue fort de l'accueil qu'il

reçut de Viret et de Bèze en avril 1554. Ayant séjourné ensuite à Zurich, à Genève, à Francfort, il acceptera, en 1557, de diriger la pauvre église de réfugiés anglais que l'intolérance luthérienne expulse de Wesel, que la circonspection exagérée du Conseil de Bâle refuse d'accueillir, et à laquelle enfin Berne offre un asile à Aarau, jusqu'à ce que des jours plus sereins permettent, deux ans plus tard, le retour en Angleterre à ce troupeau errant.

Plus long fut le séjour dans notre ville de deux pasteurs de l'église française de Londres : le premier est *Richard Vauville*, ancien moine augustin, qui prêcha la réforme à Bourges et fut ministre à Strasbourg. Pensionné par Berne à Lausanne, dès juin 1554, il deviendra l'année suivante pasteur français à Francfort, et y mourra au bout de peu de mois, laissant d'unanimes regrets. D'une humeur plus batailleuse était *Pierre Alexandre*, de Bruxelles, d'abord carme à Arras, puis prédicateur de la gouvernante des Pays-Bas, la reine Marie de Hongrie, sœur de Charles Quint. Devenu protestant, il avait professé à Heidelberg avant d'être pasteur à Londres. Après un an passé à Lausanne, il poursuivra, non sans luttes, sa carrière aventureuse à Strasbourg, pour la terminer à Londres vers 1563. Des person-

nages comme tous ceux dont nous venons de rappeler les noms eurent plus d'une expérience à raconter à notre professeur de Lausanne, qui resta dès lors en relation avec quelques-uns d'entre eux.

Mais bien plus intimes qu'avec ces hôtes de passage furent les rapports quotidiens qu'il soutenait avec ses amis de Lausanne. A côté de *Viret* et de *Valier*, les deux pasteurs en titre, il trouvait parmi ses collègues, la plupart français comme lui, bien des hommes intéressants. Il compte tout spécialement parmi ses amis *Jean Ribit*, professeur de théologie, son prédécesseur dans la chaire de grec, et *Jean Reymond-Merlin*, professeur d'hébreu. A côté d'eux, pendant quelques années, c'est le vieux maître de Calvin, *Mathurin Cordier*, le pédagogue par excellence, qui fut pendant douze ans principal du collège, et auquel succéda en 1557 *François Béraud*. Notons en passant que l'année même où, pour cause d'âge, Cordier se démettait de sa charge, paraissait à Genève, sur sa demande, le premier livre de classe fait spécialement en vue du collège de Lausanne; il s'agit du *Dictionariolum puerorum latino-gallicum* de Robert Estienne, dont cet imprimeur donna alors une nouvelle édition, fort améliorée d'après les conseils du

vieux maître, auquel il le dédiait (27 octobre 1556). Nommons encore *François Hotman*, humaniste et jurisconsulte de grand mérite, qui fut pendant six ans régent de la première classe du collège, avant de professer le droit à Strasbourg; arrivé à Lausanne peu après Bèze, il lui dédiait, en février 1553, son commentaire sur les Verrines de Cicéron; c'est lui aussi qui suppléait Bèze dans son enseignement, lorsque celui-ci était empêché. *Eustache de Quesnoy*, en latin Quercetanus, de Lille en Flandre, qui avait enseigné la médecine à Heidelberg, s'établit en 1551 à Lausanne, où, après avoir exercé son art pendant quelques mois, il fut nommé lecteur ès-arts et maître des douze pensionnaires de Leurs Excellences, fonctions dont il se démit en décembre 1556; il avait été le successeur de Bèze dans le rectorat.

Celui-ci comptait bien des amis aussi en dehors du cercle académique; tel le bailli bernois pour 1553 à 1557, *Jérôme Manuel*, le fils aîné du poète et peintre Nicolas Manuel, qui avait étudié à Paris et y avait connu Bèze; tel encore l'ancien moine *Augustin Marlorat*, de Bar-le-Duc, devenu pasteur à Crissier, puis à Villette, enfin à Vevey, et de qui le rapprochait spécialement l'amour commun de l'exégèse; il

mourra martyr en 1562, étant pasteur de Rouen. En 1554 la persécution d'Angleterre amena à Lausanne un hébraïsant normand de mérite, *Raoul* dit *Antoine Le Chevallier,* l'élève et le gendre de Tremellius, qui avait été maître de français de celle qui fut plus tard la reine Elisabeth; il séjourna trois ans dans notre ville avant d'être nommé pasteur à Montreux. Devenu plus ard professeur d'hébreu à Genève et collègue de Bèze, il lui dédiera, en décembre 1559, sa grammaire hébraïque composée à Lausanne: « Rien ne m'est plus doux, lui dira-t-il, que le souvenir des entretiens que nous avions coutume d'avoir, lorsque nous étions ensemble à Lausanne; je n'ai retiré alors d'aucune chose plus de fruit que de ce commerce mutuel, grâce auquel je me souviens, et me souviendrai toujours, de l'autorité et de la précision avec lesquelles je t'ai entendu parler sur les sujets les plus divers..... Ce qui m'a surtout engagé à écrire ces éléments de grammaire hébraïque, ce sont les regrets que je t'ai souvent entendu exprimer de ce que, parmi tant d'écrivains, il ne s'en trouve aucun qui ait expliqué avec assez de méthode la grammaire hébraïque, d'une importance si capitale. » « La grammaire de Chevallier est très bonne et très parfaite », dira

Scaliger; et cinq éditions successives, tant à Genève qu'à Wittemberg, sans compter un plagiat éhonté à Fribourg en Brisgau, sont venues attester que Bèze n'avait pas été mal inspiré en suggérant à Le Chevallier de mettre la main à l'œuvre. Il l'avait apprécié dès l'abord : « c'est un homme doué d'une science peu ordinaire et d'un jugement remarquable en fait d'hébreu, » disait-il en 1556, dans la préface de son Nouveau Testament.

Je ne puis me résoudre à passer sous silence un jeune Parisien, *Jean Tagaut*, qui, dès 1557, remplaçait Du Quesnoy : il enseigna les mathématiques à Lausanne, comme ensuite à Genève ; sa mort prématurée, dans cette dernière ville, en octobre 1560, excita des regrets universels pour sa piété, sa science, sa modestie et sa candeur, comme l'écrit le pasteur Des Gallards. En dépit des mathématiques, il sacrifiait aux muses, en français comme en latin, ce qui l'unit plus étroitement à Bèze ; celui-ci publia, bien des années après sa mort, en 1588, quelques-uns des essais poétiques de son jeune ami, comme Crespin et Goulart l'avaient déjà fait pour d'autres. Comment à Lausanne ne pas rappeler son poème du rossignol, *Philomela*, qu'il dédiait à Bèze ? « Fais trêve, ô Bèze, à tes graves soucis, tandis que tu liras

mes vers et écouteras les douces plaintes de Philomèle. » — Si j'en crois mon expérience, le rossignol n'est plus un hôte fréquent à Lausanne ; je n'en ai pour ma part entendu qu'un seul, et avec quelle douce surprise ! Volontiers je me fusse écrié avec Tagaut : « Vis longtemps, ô rossignol, dans les ombrages touffus de la vallée du Flon » ! — C'est « en gravissant de bon matin la colline de l'ombreux Sauvabelin[1], *jugum Salvabeli umbrosi,* » que le jeune poète écoutait les chants de l'artiste ailé, ou encore « en se promenant le long des rives verdoyantes de la *Lose* et de l'*Anna,* » qui unissent à *Losanna* leurs ondes ainsi que leurs noms. C'est ainsi que la licence poétique travestit les noms, plus familiers, du Flon et de la Louve, pour forger à notre vieux Lausanne une gracieuse étymologie inconnue aux philologues[2].

[1] Cette forêt, autrefois propriété du Chapitre de la cathédrale, avait été cédée depuis peu, en 1552, à la ville de Lausanne par LL. EE. de Berne. On y monta dès lors pour des fêtes populaires, ainsi lors de l'installation d'un nouveau bailli, dans l'été de 1557, à l'occasion de laquelle on édifia dans la forêt divers engins et un château garni d'artillerie.

[2] Si l'étymologie du bon Tagaut est certainement fantaisiste, du moins dans la seconde moitié, les noms qu'il donne à nos ruisseaux le sont moins ; *Laus* est au moyen âge un nom connu pour notre Flon ; quant à la Louve, elle a peut-être emprunté parfois le nom du domaine de la *Naz*, près duquel elle prend sa source. Rappelons que, alors comme aujourd'hui, le Flon était nerveux ; le 3 septembre 1555 il ravageait le quartier du Pont,

Très certainement l'âme sensible du jeune professeur a vibré, plus que celle de ses contemporains, en face des paysages qui nous sont chers. Ses promenades solitaires ne se bornaient pas à nos environs immédiats, car il décrit l'orage brisant les sapins du Jura blanc de neige, ou le Rhône fougueux rompant ses digues dans la contrée d'Aigle, *in litora Aquileae*, ou encore les ondes furieuses du Léman, soulevées par la tempête. Si je m'attarde plus que de raison, pardonnez-le moi en faveur d'un oublié qui a aimé ce que nous aimons.

Bèze aussi était un ami de notre ville, que, plus tard, de Genève, il revenait visiter presque chaque année, au témoignage de Gaspard Laurent, un collègue et un ami aux jours de sa vieillesse. Ecoutez à ce sujet ce que raconte, en 1606, un autre collègue, Antoine de la Faye : « Bèze aimait la ville de Lausanne, dont les principaux habitants lui étaient très attachés et qui, malgré la séparation, lui demeurèrent toujours fidèles. Aussi avait-il l'habitude de revenir à

emportant le pont de bois d'où celui-ci tirait son nom ; on répara avec avantage le désastre par un important voûtage en pierre, pour lequel la ville dut vendre, en 1556, ce qui lui restait d'orfèvrerie ecclésiastique. Nos ancêtres ne connaissaient pas encore les subsides fédéraux ! Ils faisaient moins grand, mais suivant leurs ressources, et sans emprunts.

cet asile des temps écoulés chaque fois qu'il désirait se reposer de ses occupations accablantes et que les circonstances le permettaient. Les Lausannois avaient si grande joie de sa venue que parfois on se rendait en foule à sa rencontre aux portes de la ville. Ce fut en particulier le cas au mois de mai 1601, où pour la dernière fois Bèze et les Lausannois échangèrent leurs adieux. »

IV

Quelles furent donc, demandera-t-on, les circonstances qui lui firent quitter cette ville? C'est ce qu'il me reste à dire en peu de mots.

Au commencement de l'année 1557 un cri de souffrance, parti des vallées vaudoises du Piémont, résonna douloureusement dans nos contrées. Les Vaudois, à ce moment sous la domination du roi de France, étaient menacés d'extermination, comme hérétiques; et les souvenirs encore récents de Cabrière et Mérindole faisaient frémir leurs amis. Rapidement ceux-ci décidèrent *Bèze* et *Farel* à se rendre à Berne, Zurich et Bâle, pour solliciter une prompte intervention des cantons évangéliques auprès de Henri II. Les deux voyageurs furent très sympathiquement écoutés, et l'on accueillit leur demande; mais, à Zurich spécialement, on insista pour qu'ils fissent une démarche identique auprès des princes protestants d'Allemagne. Au cours de cette négociation, Bèze, qui en était l'âme, se trouva pour la première fois en face des théologiens luthé-

riens, qui demandèrent avant toute chose à être renseignés sur l'orthodoxie des victimes en faveur desquelles leurs princes devaient intervenir. Or chacun sait combien large on avait fait, depuis trente ans, le fossé qui séparait les protestants en deux camps à propos de la cène. Bèze, plein d'une ardeur et d'une inexpérience juvéniles, brûlait du double désir de rapprocher les frères désunis et de réussir dans son urgente mission en faveur des pauvres Vaudois ; il crut naïvement travailler à ces deux fins en rédigeant à la hâte une confession quelque peu ambiguë sur la sainte cène, comme naguère Bucer en avait si souvent composé, et déclara que cet exposé répondait à la foi professée en Suisse et en Savoie[1].

A peine Bèze était-il rentré à Lausanne que l'on apprit à Zurich, où il avait eu le tort de ne rien dire de cette affaire, que les théologiens allemands célébraient bruyamment leur prétendu triomphe sur les sacramentaires, enfin venus à résipiscence, et qui avaient baissé pavillon devant la vérité luthérienne. Bullinger, antistès de Zurich et successeur de Zwingli,

[1] Cette formule existe en deux rédactions légèrement différentes : la première fut remise par Bèze à Dilherr, à Heidelberg ; la seconde, quelques jours plus tard, le 14 mai 1557, au duc de Wurtemberg, à Goeppingen.

bondit d'indignation; pendant des mois notre pauvre Bèze, qui avait cru si bien faire, eut à endurer les reproches les plus vifs; il semblait que ses amis vénérés de Zurich eussent à tout jamais perdu confiance, non seulement en son bon sens, mais en sa droiture; à Berne on était peut-être plus monté encore. Il fallut quelque temps à Bèze pour se rendre compte, grâce surtout au blâme discret de Calvin, de la grave imprudence dont il s'était rendu coupable; il est touchant de voir comment alors, prenant toute la faute sur lui seul et déchargeant le plus possible Farel, il reconnaît humblement qu'en ces épineuses questions confessionnelles il n'est qu'un enfant. Malgré ses aveux et ses regrets il fallut tout le tact de Calvin pour rétablir peu à peu une paix relative. Pour Bèze, qui jusque-là ne s'était guère occupé que de l'antagonisme entre Rome et la réforme, ou encore des adversaires français de Calvin, ce fut sa première et un peu dure leçon de théologie allemande.

Cet orage s'apaisait, lorsque de nouveau un lugubre message parvint à Lausanne et à Genève. Il s'agissait de la vaillante église de Paris, qui, organisée depuis deux ans à peine, avait fait, sans bruit et malgré les persécutions, de réjouissants progrès, sous la direc-

tion de deux jeunes hommes d'élite, Jean Le Maçon, sieur de La Rivière, et Antoine de Chandieu, sieur de La Roche. Bèze s'était donné beaucoup de peine pour fournir à cette église, dans laquelle il comptait d'anciens amis, et à ses pasteurs, qu'il avait eus comme élèves à Lausanne, les aides temporaires dont leur œuvre avait besoin ; il était prêt à s'y rendre lui-même ; il en fut plusieurs fois sérieusement question. Or, une nuit de septembre de cette même année 1557, une assemblée de culte avait été surprise dans la rue Saint-Jacques; cent trente-deux prisonniers, hommes, femmes, enfants, attendent maintenant dans les fers l'issue de leur procès, c'est-à-dire le bûcher. A peine la nouvelle parvenue, une délégation, composée, outre *Bèze*, de Gaspard *Carmel*, venu de Paris, de Jean *Budé* de Genève, et de *Farel*, se met en route, pour un voyage semblable au précédent, afin de solliciter encore l'intervention des princes protestants, cette fois en faveur des pauvres prisonniers de Paris. C'est à cette occasion que Bèze eut le privilège de faire, à Worms, la connaissance personnelle de *Mélanchton* : — et ce fut une meilleure leçon de théologie allemande. — Le vétéran, qui goûtait si fort Calvin, paraît avoir sympathisé aussi avec le jeune ami de ce

dernier, car il lui consacra alors une petite pièce de vers latins. Enfin une troisième ambassade du même genre, rendue nécessaire bien contre son gré en mars de l'année suivante, conduisit Bèze à Francfort, en compagnie de Jean *Budé* et de *Bertin*.

La situation précaire des protestants en Allemagne à cette époque semblait devoir leur imposer l'union avec tous les fils de la réformation ; Bèze, qui désirait vivement un tel résultat, crut, au cours du second voyage, pouvoir y travailler et servir en même temps au succès de sa mission, en souscrivant à Worms (8 octobre 1557), au nom des églises de France, une nouvelle formule rédigée de concert avec Mélanchton. Elle lui valut de nouveaux reproches de Bullinger, plus au courant que lui de l'intransigeance qui régnait dans les sphères dominantes du luthéranisme. Rappelons qu'en décembre 1559, toujours en vue de l'union du protestantisme, Bèze rédigea un exposé de ses vues sur les sacrements. Cette fois son ami vénéré de Zurich se déclara enfin satisfait[1] ; mais il n'y eut point de résultat

[1] C'est, je pense, cet exposé de 1559 que l'on trouve dans les *Tractationes theologicae* de Bèze, sous le titre de *Summa doctrinae de re sacramentaria* ; je n'en connais pas d'édition latine isolée, mais bien une traduction française, due à Louis Des Masures : *Sommaire de la doctrine touchant les sacre-*

pratique. — Pauvre Bèze! généreux et optimiste, il faisait à ses dépens l'apprentissage de la vie. Non sans souffrance il reçut en peu de temps plusieurs leçons : elles ne seront pas perdues pour l'avenir et le mûriront rapidement pour les questions politiques et ecclésiastiques qui devront si souvent l'occuper dans la suite, et auxquelles en commençant, il l'avoue à Bullinger, il avait apporté plus de zèle que de prudence. Mais pour le moment sa situation était difficile vis-à-vis des pasteurs de Berne, et plus encore vis-à-vis des autorités ; celles-ci avaient bien autorisé ses voyages successifs, malgré les inconvénients qui en résultaient pour l'enseignement, mais elles trouvaient que, comme négociateur, il avait trop agi à sa guise et était compromettant.

ments (Lyon 1564), et une traduction anglaise; Heppe l'a donné en allemand. Les éditeurs strasbourgeois de Calvin (XVII, 695) attribuent à tort à Bèze une *Declaratio de coena*, que Calvin rédigea au même moment. Ajoutons que ce fut probablement au cours des négociations de 1557 que Bèze composa sa *Briève confession de foy*, qui embrasse en 34 articles l'ensemble de la religion chrétienne et que l'on trouve imprimée, en français comme en latin, à la fin des éditions postérieures de la grande Confession de Bèze; ce qui nous porte à lui assigner cette date, c'est que la plus ancienne édition connue de cette petite confession est une traduction allemande imprimée à Heidelberg en 1557 ; mais le but spécial de cet opuscule et les circonstances de sa rédaction et de sa traduction nous restent voilés.

Cette situation personnelle fâcheuse fut compliquée par les troubles ecclésiastiques du pays de Vaud. Nous n'avons pas à les raconter[1]. Rappellons seulement que la réformation, imposée brusquement par la conquête, eut de ce fait chez nous plus de peine qu'ailleurs à se réaliser en pénétrant la population et en la réformant intérieurement.

Bèze, dès son arrivée, avait été douloureusement frappé de ce déficit de vie religieuse: « La boisson, les blasphèmes, la débauche sont constants ; dans les cultes, une étonnante solitude ; bref, l'aspect que présente l'Eglise est affligeant. » C'est en ces termes qu'il écrivait à Bullinger, dès février 1550. Dans les années suivantes des plaintes analogues reviennent souvent sous sa plume. Viret et la plupart de ses collègues, inquiets de cet état de choses, insistaient depuis longtemps, et avec une énergie croissante, auprès de LL. EE. de

[1] Le récit en a été utilement fait par *Ruchat* et par *Hundeshagen*, et dernièrement, d'une façon plus sommaire, par M. *Bloesch*, dans sa belle histoire ecclésiastique de la Suisse réformée; néanmoins plus d'un point est encore dans l'ombre, et nous appelons de nos vœux une nouvelle étude documentaire, pour laquelle les archives de Berne et de Lausanne seraient plus complètement étudiées que cela n'a encore été fait, malgré les précieux apports des derniers éditeurs des œuvres de Calvin.

Berne, pour l'introduction d'une discipline ecclésiastique, analogue à celle que Calvin avait réussi, non sans peine, à établir à Genève. L'arrivée de Bèze à Lausanne leur avait été un grand réconfort; celui-ci s'était immédiatement associé à leurs efforts. A diverses reprises, en août 1550 avec *Merlin*, en novembre 1554 avec *Valier*, en mai 1555 avec *Viret*, d'autres fois encore, il avait été envoyé à Berne pour plaider, toujours en vain, la cause de la discipline. Le 18 août 1557, avec toute la Classe de Lausanne, il signait un mémoire qui fut porté à Berne par *Jean Ribit* et *Hugues Caviot*, pour réclamer la convocation d'un synode qui s'occuperait du triste état de l'Eglise. Mais à Berne c'étaient les vues ecclésiastiques du zwinglianisme qui régnaient, et même d'un zwinglianisme outré, si on le compare à celui de Zurich ; et l'on était bien résolu à les appliquer en pays romand. Or on sait à quel point elles étaient opposées à toute autonomie de l'Eglise; en outre, on y redoutait soit la grande influence de Calvin sur le clergé vaudois, soit tout ce qui, dans ce pays sujet, aurait pu diminuer en quoi que ce fût l'omnipotence du gouvernement. De là des frottements qui s'accentuaient d'année en année. Le zwinglianisme luttait avec le calvi-

nisme, et le pays de Vaud était alors le champ clos, comme Heidelberg le sera dix ans plus tard. La théorie ecclésiastique à laquelle l'adversaire de Bèze dans cette dernière lutte prêtera son nom, l'*Erastianisme*, ne fut nulle part aussi nettement mise en pratique que par Berne dans le pays de Vaud.

Dès 1554 Bèze se rendait compte de la gravité de cette lutte. « La situation est telle, écrivait-il, qu'il n'y a que deux alternatives : ou que ceux-ci (les Bernois) écoutent et acceptent ce qu'ils ne veulent pas, ou que nous cédions la place. » Usant ses forces dans une lutte sans issue, il en vint peu à peu à souhaiter que Dieu le plaçât ailleurs. « On nous traite de calvinistes, écrit-il à Bullinger en octobre 1555, ce qui signifie un forfait beaucoup plus grand que tous les crimes réunis. Que Dieu veuille changer les cœurs du grand nombre, ou qu'il remette la vigne à d'autres ouvriers ! J'appelle de tous mes vœux le jour où je pourrai sortir de cette Babylone. » Et en janvier 1558 il écrira à Calvin : « Dieu veuille me libérer d'ici par quelque moyen que ce soit ! Néanmoins tant qu'il m'y retiendra j'espère m'acquitter avec entrain de mes fonctions. »

Pour Viret, en 1557, la position était devenue des plus difficiles en suite d'injustes accusa-

tions que le Grand et le Petit Conseil de Lausanne portaient contre lui. Bèze vint vaillamment à son aide et, en sa qualité de juré du Colloque de Lausanne, écrivit en sa faveur deux lettres énergiques à Berne, au nom de toute la Classe ; il y démontrait que le mécontentement suscité à Lausanne contre Viret provenait uniquement de la fidélité avec laquelle il s'acquittait de sa charge pastorale. Néanmoins, dans ses lettres à Calvin, on entrevoit que Bèze n'est pas toujours parfaitement d'accord avec l'attitude de Viret vis-à-vis de Berne ; il lui voudrait plus de fermeté, et il demande à Calvin de l'encourager dans ce sens. Il se plaint que Viret n'accepte aucun conseil ; aussi écrit-il en janvier 1558 : « Je me tairai donc, puisque mes paroles n'ont réussi qu'à déplaire. »

Cependant en mars, alors que Bèze est à Francfort, Viret, exhorté virilement par Calvin, se décide à tenter un dernier effort ; il envoie à Berne un mémoire, signé avec lui par son collègue *Valier* et par le diacre *Arnaud Banc*, dans lequel ils exposent le déplorable état de l'église de Lausanne et déclarent qu'ils ne peuvent plus continuer leur ministère dans de telles conditions ; ils sont décidés à ne pas donner la cène à Pâques, si on n'obvie pas aux scandales. Après cette mise en demeure, Viret s'attendait à être

destitué. A son joyeux étonnement, il lui fut répondu avec une amabilité inaccoutumée ; on lui demandait de donner la cène à Pâques, lui promettant pour la suite des améliorations sérieuses ; les pasteurs étaient même priés pour la première fois de préciser par écrit la manière dont ils estimaient que l'excommunication pourrait être exercée, sur la base de la réformation bernoise. L'espoir renaissait, il semblait que l'entente devenait possible. La Classe de Lausanne, assemblée à Vevey le 22 juin 1558, rédigea, avec autant de soin que de naïveté, un projet complet de constitution ecclésiastique, conçu dans le plus pur esprit calviniste. C'était tout autre chose que ce qui leur avait été demandé et beaucoup plus qu'on n'en pouvait digérer à Berne.

Cette laborieuse négociation, à laquelle Bèze s'associait de tout son cœur, était certes assez délicate par elle-même pour qu'on ne la compliquât pas de questions accessoires ; c'était l'avis de Bèze, ce ne fut pas celui de Viret. Alors qu'à Berne on avait à peine reçu le fameux projet de la Classe de Lausanne, quelques membres de celle-ci envoyèrent, le 18 juillet, au Conseil souverain une protestation contre un ordre, renouvelé des années précédentes, obligeant les pasteurs à lire du haut

de la chaire un décret qui interdisait de prêcher sur la prédestination ; on y joignait tout un chapelet de plaintes sur des faits particuliers de mauvaise administration des choses ecclésiastiques.

Quelques mois auparavant, Bèze exprimait à Calvin la crainte que les pasteurs ne l'impliquassent dans des causes qui lui étaient étrangères. Il avait été bon prophète : en dépit de son propre sentiment il fut entraîné, par son amitié pour Viret et en suite de ses pressantes objurgations, à signer, lui douzième, ces intempestives protestations. Elles fournirent au Conseil de Berne un moyen inespéré de sortir d'embarras. Les douze signataires furent mandés à Berne le 15 août et vertement tancés de leur irrévérence ; on les mit en demeure de se soumettre ou de se démettre ; en même temps on notifiait par écrit à la Classe que son projet était inacceptable.

La décision de Bèze fut bientôt prise. En délicatesse déjà avec les autorités ecclésiastiques et politiques de Berne, il se trouvait à présent, à Lausanne même, en désharmonie avec ses meilleurs amis ; il leur en voulait de l'avoir entraîné contre son gré, par leur autorité et en faisant appel à la solidarité, à une démarche qu'il désapprouvait ; et il leur repro-

chait de ne pas savoir maintenant répondre aux éternelles tergiversations des autorités par une résolution virile. Il jugea que, dans de telles conditions et dans son isolement, il ne pouvait plus remplir utilement son activité à Lausanne. C'est pourquoi, à peine revenu de Berne avec ses onze coaccusés, il y retourna pour demander au Conseil, dans la seconde moitié d'août, de lui accorder son congé, se déclarant toutefois disposé à continuer son enseignement jusqu'à la Saint-Martin, pour que les études ne fussent pas en souffrance. On lui octroya son congé immédiat, dans des termes très honorables et sans user de son offre courtoise. Son collègue *Merlin* suivit peu après son exemple. *François Béraud*, principal du collège, fut provisoirement chargé de l'enseignement du grec, et *Jean Le Comte*, alors pasteur à Romainmôtier, de celui de l'hébreu, tous deux à partir du mois de novembre, les vacances étant survenues dans l'intervalle.

Viret ne semble pas s'être rendu compte alors que la voie dans laquelle il était engagé devait fatalement aboutir aux événements qui allaient sous peu bouleverser l'église du pays de Vaud et l'Académie de Lausanne, et l'obliger lui-même à accepter l'hospitalité inépuisable de Genève. Il ne pardonnait pas à Bèze ce qu'il

considérait injustement comme une trahison, et il en voulait à Calvin d'accueillir Bèze à Genève comme un homme dont la place y était marquée. Dans sa douleur il allait jusqu'à reprocher avec amertume à Bèze de ne pas suivre ses avis de préférence à ceux de Calvin, et il s'attira une très verte réponse de ce dernier. Mais les nuages, entre amis de cette trempe, ne pouvaient subsister longtemps; ils furent vite dissipés.

Bèze avait pensé s'établir à Genève pour poursuivre ses travaux comme simple particulier; mais, bien que l'Académie, dont il allait devenir le premier recteur, ne fût pas encore fondée, on l'appela tout de suite à donner des leçons publiques de grec et, bientôt après, à exercer en outre les fonctions pastorales[1]; la bourgeoisie lui fut gratuitement accordée. La ville tenait à s'attacher une force si précieuse, que les Bernois n'avaient pas su garder.

L'installation de Bèze à Genève marque une

[1] Il ne vint pas à l'esprit de Calvin ni de Bèze de s'embarrasser de l'étrange scrupule qui hanta leurs disciples du 17e siècle; le synode national d'Alais, en 1620, vota en effet, la résolution suivante : « Un ministre peut être professeur en théologie et en langue hébraïque, mais il n'est pas bienséant qu'il exerce la charge de professeur en langue grecque, s'il n'est pas déchargé du saint ministère, parce qu'elle n'est employée la plupart du temps que pour l'exposition des auteurs païens et profanes. »

époque nouvelle dans sa carrière, et nous n'avons pas à y entrer. Mais nous remarquerons en terminant qu'il y arrive dans la plénitude de ses forces et de son talent, comme un ouvrier remarquablement prêt pour toute œuvre à laquelle il plaira à Dieu de l'employer. Le champ de travail pourra varier, — un jour Poissy, un autre Saint-Germain et Paris, ou La Rochelle, Nîmes, Bâle, Heidelberg, Montbéliard, nous pourrions dire une bonne partie de l'Europe par correspondance, et avant tout Genève, — partout il mettra au service du Seigneur les beaux dons qu'il a reçus et que les années de Lausanne ont admirablement développés. Heureux l'homme qui se laisse préparer par Dieu pour l'œuvre à venir, en sorte qu'au moment venu le maître le trouve debout!

Nous informons ceux de nos lecteurs qu'intéresse la crise ecclésiastique dont nous n'avons pu parler que sommairement aux pages 100 et suivantes, que nous espérons pouvoir publier, dans la *Revue de théologie et de philosophie* de Lausanne, quelques pièces inédites relatives à ce conflit.

NOTE SUR LES PORTRAITS DE BÈZE

Nous donnons trois portraits, qui présentent la physionomie de Bèze à des époques diverses.

Celui de la page 17, reproduction de la gravure qui se trouve en tête des *Poemata* de 1548, montre le poète à l'âge de 29 ans, c'est-à-dire un an avant son arrivée à Lausanne ; le cliché de la monumentale biographie de Calvin par M. Doumergue a été obligeamment mis à notre disposition.

Le portrait de la page 77, photographié d'après la gravure mise en tête de la biographie de Bèze par Baum, reproduit un tableau, de date et de peintre inconnus, qui appartient dès 1702 à la Bibliothèque de Genève ; il représente Bèze vieillissant, mais encore plein de force, bien des années après son départ de Lausanne. Notons que le tableau original est tourné inversément, la figure regardant à droite.

Le portrait de la page 2 se place chronologiquement entre les deux précédents et montre Bèze tel, pensons-nous, qu'il était, lorsqu'il habitait Lausanne. Il reproduit une toile donnée en 1841 par le colonel Tronchin au Comité de la Société évangélique de Genève (à l'Oratoire) ; cette toile est la copie d'un tableau ancien appartenant actuellement à M. Henri Tronchin.

INDEX DES NOMS PROPRES

d'Albiac, Acasse 75 n.
Alexandre, Pierre, 86.
Aubert, Jaq. 48 n.

Bade, Conr. 16, 19, 38, 56, 59 s., 71.
Banc, Arnaud, 103.
Baum, J. W. 10
Béraud, Franç. 87, 106.
de Bertin, L. 98.
de Bétencourt, Jn. 46.
de Bèze, Lse. 70 n.
— Jn. oncle 70 n.
— Jn. frère 70 n.
— Nic. oncle 13.
— Nic. frère 70 n.
Bibliander 80.
Blaurer, Ambr. 67, 83.
Blécheret, Jq. 45.
Bolsec 9, 31, 66.
Bourdelot, Marie 13 n.
Bourgeois, Ls. 43.
de Brès, Guy 34.
de Brussy, Domin. 46.
Budé Jn. 97, 98.
Bullinger 56, 67, 76, 80 ss., 95 ss.

Calvin 20, 24, 29 ss., 42, 49 ss., 56, 58, 66, 78 ss., 96, 99 n.
de Cany, Mme 20.
Carmel, Gasp. 97.
Castalion 27, 58 ss.
Cathalan, Ant. 30 s.
Caviot, Hug. 101.
de Chandieu, Ant. 97.
Cheke, John 85.
Chevalier voy. Le Chevallier.
Cholin, Pre. 14.
Cochlée, Jn. 57.
Colladon, Nic. 59 n.
Cordier 30, 46, 87.
Crespin, Jn. 19, 20, 36, 42, 56.

Denosse, Claudine 19, 53, 73 ss.
Desiré, Artus 31 n.
Des Masures, Ls. 98 n.
Dilherr 94 n.

Du Chesne, Nic. 35.
Du Quesnoy, Eust. 29, 88.
Du Rousseau, Pre. 34.

Enoch, Ls. 33.
Esnoz voy. Denosse.
Estienne, H. 27, 56, 61 s.
Estienne, R. 20, 25 s., 56. 61 s., 65, 87.

Farel 23 67, 69, 74, 94, 97.
Ferrand 34.
Franc, Guil. 42.

Gesner, André 81 n.
Gesner, Conr. 14, 21, 57, 80.
Gindron, Franç. 75 n.
Goulart, Sim. 36.
Grynée, Jn. Jq. 81.
Guerout, Guil. 23.
Gwalther 80.

Haller, Jn. 24. 76, 83.
Heppe 10, 11.
Hotman, Franç. 29, 32, 88.
Hyperius, André 55 n.

Jacquemot, Jn. 75.

de La Faye, Ant. 10, 92.
Laurent, Gasp. 92.
Le Chevallier, Raoul 63, 89.
Le Comte, Jn. 106.
Lect, Jq. 75.
Le Maçon, Jn. 34, 97.
Le Preux 48 n., 56 n.
Lever, Thom. 85 s.
Lizet, Pre. 57 s.
Loiseleur de Villier 63 n.
de Longueville, Et. 34.

Macrin, S. 50, 53.
Manuel, Jérôme 88.
Marlorat 62, 83.
Marot, Clém. 42.
Mélanchthon 97 s.
Merlin, J. R. 87, 101, 106.
Monnier, Cl. 34.
Morysin, Rich. 85.
Musculus, Wolfg. 76, 83.

Nail, Nic. 35, 82.
Navière, Pre. 32.
de Normandie, Laur. 19, 22.

Oporin 26.

Pannier, Paris 36.
Pascal, Jn. Ls. 34.
Pelletier, Jq. 16.
Pellican 80.
Pierre Martyr 80.
Pouppo, Pre. 75.

Quintin Le Boiteux 21, 29.

Rabec, Jn. 34.
Reymond-Merlin, voy. Merlin.
Ribit 21, 28, 87, 101.
Rivery 55 s., 66 n., 74 n.

de Saint Paul, Franç. 21.
Schlosser, F. C. 10.

Schorus, Ant. 46.
Séguier, Bern. 32.
Sertoire, Nic. 34.
Socini, L. 84.

Tagaut, Jn. 35 n., 90 s.
Tomson, L. 63 n.
Tremellio 84 s., 89.
Triboulle, Perette 13 n.

d'Usson voy. Ferrand.

Valier, Jq. 31, 45, 47, 101, 103.
Vauville 86.
Vergerio, P. P. 84.
Viret 20 ss., 23, 30, 32, 46 ss., 58, 100 ss.
Vitalis, Franç. 48 n.
Volmar 13 ss., 18, 20, 71.

Zébédée 67.
Zurkinden 68.

Prix : 1 fr.

IMP. GEORGES BRIDEL & Cie

